LA LIBERTÉ

Vol. 82 n° 28 Saint-Boniface, du 6 au 12 octobre 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 la_liberte@presse-ouest.mb.ca 60¢ + *taxes*



photo: Karine Beaudette

De l'énergie à la tonne!

Les participants à Francotonne sortent toujours gagnants et pleins d'énergie de ce grand rassemblement de la jeunesse, où les activités sportives et culturelles sont légions. Ils ont démontré leur entrain lors de la photo de famille. Voir notre photo-reportage en page 7.

Citation de la semaine

«On en revient au bon vieux temps, quand on disait aux gens: défendez la cause.»

Le directeur littéraire des Éditions du Blé, Lionel Dorge, parle de la nécessité d'organiser des levées de fonds pour obtenir ce que les gouvernements ne donnent plus. **Page 15.**

Élus sans concurrence

Tous les candidats à la Division scolaire franco-manitobaine ont été élus sans concurrence, sauf au Collège Louis-Riel où les parents devront choisir entre quatre candidats. Voir aussi la liste des candidats des villages, à la page 5.

Quatre Prix Réseau

Réseau remettait ses prix annuels lors de son colloque, où on célébrait son 15e anniversaire. **Page 8.**

Reconnaissance du père Ritchot

Le Manitoba lui doit son nom

«Le père Ritchot est l'un des pères inconnus de la Confédération», a déclaré le député fédéral de Provencher, David Iftody, lors du dévoilement de la plaque commémorant ce prêtre canadien-français en tant que personne d'importance historique nationale. Le père Noël-Joseph Ritchot a en effet joué un rôle capital dans la création de la province du Manitoba en 1870.

La cérémonie de commémoration a eu lieu au Palais législatif le 2 octobre dernier. Cette reconnaissance de la part des gouvernements fédéral et provincial a été très bien accueillie par ceux qui tentent depuis longtemps de faire valoir l'importance historique du père Ritchot, considéré comme le bras droit de Louis Riel.

«Si nous fêtons le 125e anniversaire du Manitoba cette année, c'est grâce au travail de négociation du père Ritchot et, bien sûr, au travail du gouvernement provisoire de Riel», a rappelé le directeur du Musée de Saint-Boniface, Philippe Mailhot, qui a fait beaucoup de recherche au sujet du prêtre-politicien.

Né à L'Assomption, le père Ritchot est arrivé à la Rivière-Rouge en 1862 comme missionnaire et est resté au service de Saint-Norbert jusqu'à sa mort, en 1905. Il s'est attiré le respect de la population pour son appui à la résistance de la colonie de la Rivière-Rouge, en 1869-1870. Homme de confiance de Louis Riel, il a dirigé la délégation chargée de négocier les conditions de l'entrée de la colonie dans la Confédération et on lui doit le nom de la province du Manitoba.

Pour la présidente d'Héritage Saint-Norbert, Jeanne Perreault, il faut maintenant que Saint-Norbert soit aussi reconnu au point de vue historique, puisque c'est là que le père Ritchot a passé la plus grande partie de sa vie.

Les élèves de la 6e année de l'école Noël-Ritchot de Saint-Norbert ont aussi pris part à la cérémonie au Palais législatif, où la plaque commémorative est maintenant conservée.

Carole THIBEAULT



photo: Sylviane Lanthier

Une famille réunie: c'est ce que forment Josée, Geneviève, Maxime et Marc Desjardins depuis le retour de ce dernier, qui a passé dix mois en Haïti. Page 21.



Le bavard se tait... pour écouter !



Les Éditions du Blé, la première maison d'édition francophone de l'Ouest canadien, vous convient à une soirée-bénéfice au profit de l'édition franco-manitobaine. L'invité d'honneur est **Henri Bergeron**, le pionnier de la radio et de la télévision de langue française au Canada. Des invités spéciaux auront l'occasion de raconter, en présence de Monsieur Bergeron, des anecdotes et souvenirs de ce communicateur franco-manitobain qui a fait ses premières armes au Collège de Saint-Boniface, au Cercle Molière et à CKSB Saint-Boniface. Bien sûr, comme le veut la tradition, Monsieur Bergeron aura le dernier mot.

Quand : le dimanche 29 octobre 1995

Où : la Salle Jean-Paul-Aubry
Centre culturel franco-manitobain

Le programme :
16 h 30 : cocktail (bar payant)
17 h 30 : le banquet
19 h 00 : le «roast»
21 h 00 : lancement du livre d'Henri Bergeron

Prix : 50,00 $ (T.P.S. comprise)

En plus du banquet et de la soirée, le prix du billet comprend un exemplaire du premier volume des mémoires d'Henri Bergeron et un reçu de 25 $ pour fin d'impôt.

Les billets : Les Éditions du Blé au 237-8200
Lucien Chaput au 774-7668
Gilles Landry au 233-7423
Alexis Marjerison au 831-5376
Jacqueline Barral au 774-6979

LES ÉDITIONS DU BLÉ
Case postale 31 • Saint-Boniface (Manitoba) • R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-8200 • Télécopieur : (204) 233-2373

Le Musée de Saint-Boniface reçoit un prix d'excellence

Des travaux bien accomplis

Le Musée de Saint-Boniface a reçu le Prix d'excellence de la fondation Héritage Canada pour ses travaux de restauration effectués au cours des deux dernières années.

Ce prix, qui a aussi été décerné à la Société de généalogie du Manitoba, veut souligner des projets ou un travail qui soulignent de façon exemplaire les efforts fructueux de conservation du patrimoine naturel et culturel dans la province.

Selon Philippe Mailhot, directeur du Musée de Saint-Boniface, cette reconnaissance est très encourageante, surtout pour tous les architectes et l'équipe d'ouvriers qui ont participé aux travaux de rénovations. Le Musée de Saint-Boniface a été choisi par Héritage Canada d'après les recommandations de l'Association des musées du Manitoba.

Le Musée a réouvert ses portes le 1er mai 1995. Jusqu'au 13 novembre, les visiteurs peuvent toujours s'y rendre les fins de semaine et les jours de congé de 12 h à 17 h, en plus des heures régulières sur semaine.

Les Prix d'excellence seront remis officiellement le samedi 14 octobre au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Carole THIBEAULT

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Carole THIBEAULT
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Simone Hébert-Allard
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Prix de l'excellence générale 1994**
OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**
fdf — **Fondation Donatien Frémont**

Francophonie du monde

Interculturalisme

Ottawa - Le visage de la francophonie canadienne a évolué par rapport à ce qu'il était il y a 50 ans: les nouveaux francophones ne sont plus issus du seul continent européen.

Ils viennent de plus en plus nombreux, de tous les horizons, il sont de plus en plus «visibles».

Immigration, intégration, interculturalisme, multiculturalisme.... Autant de concepts qui nous questionnent, qui nous forcent à revoir nos façons de faire et de voir, particulièrement dans le monde scolaire.

Le premier numéro du 23e volume d'Éducation et francophonie trace un grand portrait de l'éducation interculturelle en francophonie canadienne. Cette revue est publiée deux fois par année par l'Association canadienne d'éducation de langue française.

On peut obtenir la revue en communiquant avec: Association canadienne d'éducation de langue française, 268 rue Marie-de-l'incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4. Téléphone: (418) 681-4661. Télécopieur: (418) 681-3389.

Des livres sur Internet

Ottawa - À défaut d'une librairie francophone avec pignon sur rue, pourquoi ne pas étancher sa soif de lire en français en naviguant sur Internet?

C'est ce qu'il est maintenant possible de faire grâce à la librairie acadienne La Grande Ourse, qui serait «la première librairie francophone au monde sur Internet».

La librairie de Moncton a mis sur le réseau un catalogue comprenant 800 titres de livres en français, des films sur cassettes vidéo et des CD-ROM.

Le catalogue électronique est disponible en français et en anglais à tous les usagers d'Internet à travers le monde à l'adresse suivante: http:www.cs.nb.ca/ours.

Il est également possible de commander des livres qui ne sont pas inscrits dans le catalogue.

ACTUEL

Élections dans Saint-Boniface

Daniel Vandal et Evélyne Reese: une lutte à deux

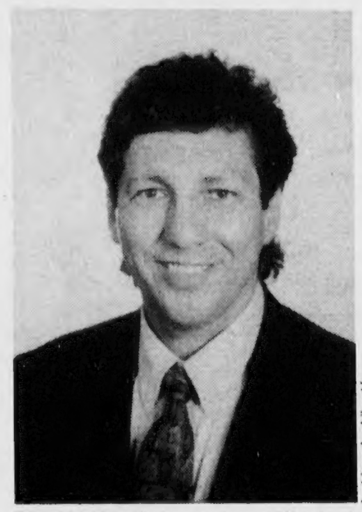
Prononcez le mot «Jets» devant Evélyne Reese; aussitôt, elle se récrie et lance: «C'est rendu mort. Les gens en parlent très peu.» La conseillère dans Saint-Boniface, élue pour la première fois en 1980, cherche à obtenir le 25 octobre un autre mandat à l'Hôtel de ville et fait face à un seul autre candidat: Daniel Vandal.

Ce dernier, qui fait du porte-à-porte depuis maintenant sept semaines, entend pourtant beaucoup parler des Jets. «C'est encore populaire parce que les gens aiment les Jets et parce que le problème a divisé la communauté. Les gens me demandent ce que j'aurais fait. J'aurais poussé pour que l'aréna reste au site actuel, une solution qui n'a jamais vraiment été considérée par la ville. Aujourd'hui, tout le monde sait que le projet de Spirit of Manitoba signifiait trop de dépenses et pas assez de revenus, même Evélyne Reese!»

«Le Conseil était là seulement pour répondre à la pression du gouvernement, sans qu'on nous donne toute l'information», se défend cette dernière, qui dit que quand elle explique la situation aux électeurs, «les gens comprennent».



Evélyne Reese: arrêter de se faire mal.



Archives La Liberté

Daniel Vandal: «Je travaille fort pour gagner.»

«Il faut maintenant laisser guérir les choses et arrêter d'en parler», estime-t-elle, en ajoutant qu'une enquête interne est en cours: «Ça se fait tranquillement, pas publiquement, et quand tous les faits seront ramassés, ça va sortir. Les gens ont le droit de savoir ce qui s'est passé, mais arrêtons de nous détruire et de rabaisser la ville de Winnipeg.»

Elle entend axer sa campagne sur le développement économique: «Les taxes, les impôts fonciers, les dettes de la ville, tout ça se tient et la réponse c'est le développement. Il faut qu'on se mette ensemble, les travailleurs, les gens d'affaires, les gouvernements; sinon on court vers une crise comme celle des années 30.»

Le développement économique est aussi une priorité pour Daniel Vandal, qui approuve le plan Destination Saint-Boniface et qui veut attirer les jeunes familles dans le quertier, sans pour autant délaisser les personnes âgées, qui forment 30 % de la population.

Le problème du boulevard Provencher, note-t-il, n'en est pas un facile à régler. «Ça prendrait une nouvelle génération d'entrepreneurs sur le boulevard. Ce serait aussi intéressant d'utiliser le fait que la Fourche est proche, ouvrir des cafés, etc. Mais pour cela, il faut éloigner les gros camions, et tenter de déménager le secteur industriel dans le parc industriel.»

«Une usine comme Screen and Wire à côté d'une école primaire, ça n'a pas de sens», souligne de son côté Evélyne Reese, qui dit «qu'il faut commencer à regarder comment amener Saint-Boniface à être une place où le monde vient vivre en se sentant égal à une nouvelle banlieue.»

Daniel Vandal exclut la possibilité d'un nouveau pont Provencher à quatre voies et veut maintenir le caractère francophone et historique du quartier, nouveau pont ou pas. Evélyne Reese attend les résultats de l'opération Transplan 2010 pour se prononcer: «On n'arrive pas avec des positions à l'avance sans connaître les faits. J'ai mis David Dandeneau sur le comité de Transplan 2010 et je pense que j'ai bien choisi mon monde. Il y aura des audiences publiques; je veux attendre les recommandations.»

Mais, dit-elle, ensuite, «je ne veux pas voir le boulevard Provencher devenir une autoroute non plus.»

La sécurité publique est aussi au cœur des préoccupations des citoyens, remarquent les deux candidats. «Dans le parc Windsor, mentionne Daniel Vandal, les gens soulignent qu'il y a de nombreux cambriolages. Il faudrait davantage de programmes de surveillance de quartier et des policiers qui soient plus présents à pied ou à bicyclette.»

Les deux candidats pourront expliquer leurs idées et points de vue respectifs lors d'un débat public organisé par Réseau et l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface, le 17 octobre à 19 h, au CUSB.

Sylviane LANTHIER

Une collaboration AEFM et FPCP

Quatre questions pour les candidats

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains (AEFM) ont décidé de collaborer pour poser une série de quatre questions aux candidats aux postes de représentants régionaux de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

«Nous enverrons une copie de ces questions à chaque candidat, explique la directrice générale de la FPCP, Hélène D'Auteuil. Ils devront répondre d'ici au 10 octobre, après quoi nous ferons la mise en page des réponses, et nous les enverrons aux parents, par leurs enfants.»

Les parents des élèves fréquentant une école de la DSFM recevront donc d'ici au 18 octobre la réponse des candidats de leur école, qu'il y ait élection ou non dans leur école.

«Nous voulons connaître les positions des candidats, explique le président de l'AEFM, Paul Larivière. Même s'ils sont élus sans concurrence, il est important de connaître leurs points de vue sur différents aspects de l'éducation.»

Paul Larivière ne cache pas que si les membres de son association ont intérêt en tant qu'électeurs de connaître les positions des candidats, ils y ont aussi intérêt en tant qu'employés de ces représentants régionaux.

Une des questions qui intéressaent davantage les enseignants portent d'ailleurs sur la situation financière de la DSFM. «Nous aimerions connaître leurs priorités en cas de coupures», explique Paul Larivière.

«Que fera la DSFM quand les 15 millions $ du fédéral seront écoulés?, demande l'enseignant. La subvention stipulait qu'on donnait trois millions $ par an pendant cinq ans, et on dit que la DSFM a dépensé plus que trois millions pendant sa première année. À ce rythme, ça va être épuisé avant cinq ans. Alors la question qui se posera, c'est: où couper?»

Les enseignants et la DSFM poursuivront également cet automne la négociation de la première convention collective des enseignants. «On attend la réunion inaugurale des nouveaux élus le 1er novembre pour lancer les négociations», annonce Paul Larivière.

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Perte de crédibilité

Au mois d'août, la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) annonçait qu'elle allait dépenser un quart de million de dollars provenant de fonds fédéraux, puis une autre somme équivalente provenant de «fonds privés» (?) pour annoncer que les communautés qu'elle représente sont pétantes de vitalité.

Cette première tranche de la campagne publicitaire devait rejoindre surtout les anglophones canadiens et les Québécois. 10 % du budget devait aller aux journaux francophones du Canada.

Dès l'annonce de cette campagne, les questions embarassantes fusaient de toutes parts: Comment justifiez-vous que vous soyez prêts, «comme par hasard», juste avant le référendum québécois? Comment se fait-il que vous financiez ce projet à 100 % avec des fonds fédéraux? Où est votre propre part de 250 000 $, nécessaire dans ce genre d'entente avec le fédéral?

Depuis le début de la campagne, la FCFA n'a pas cessé de se justifier, tergiverser, reculer et surtout, de prendre une série de décisions incohérentes qui risquent surtout de miner pour de bon le reste de crédibilité dont elle jouissait encore. Quelles sont ces décisions?

Premièrement, la FCFA a décidé de mettre fin «temporairement» à sa campagne au Québec. La Fédération en avait assez de se faire dire qu'elle faisait le jeu du fédéral en s'ingérant dans la campagne référendaire du Québec.

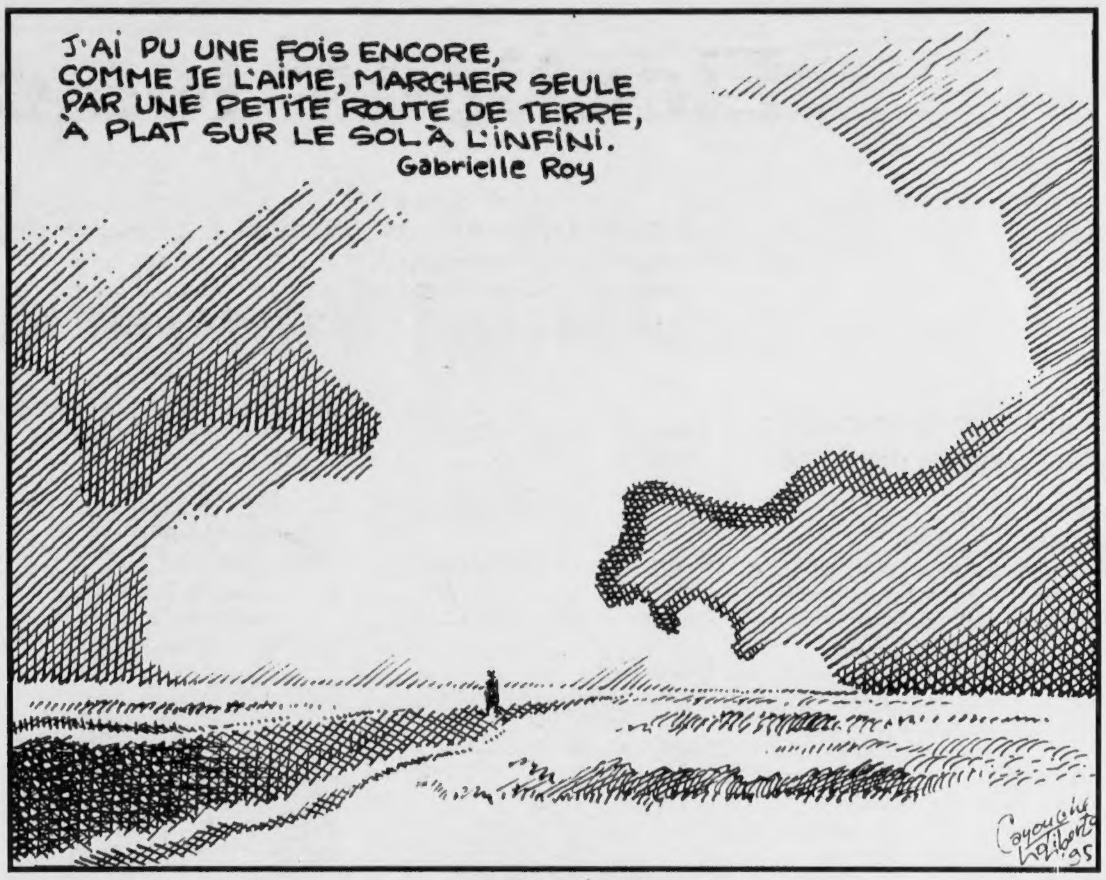
Puis, le directeur général de la FCFA, Yvon Samson, a voulu «mettre au pas» les journaux francophones canadiens (incluant *La Liberté*) qui ont, dans une large majorité, critiqué la campagne. Visiblement fatiguée de se faire critiquer par la presse hors Québec qu'elle pensait influencer naturellement, la FCFA (par la voix de son directeur) a exprimé sa vive colère suite au traitement (journalistique et de montage) reçu dans nos journaux, avisant du même souffle que les 26 journaux de la chaîne avaient été écartés de la campagne nationale. Un tollé de protestation a fusé des journaux d'un océan à l'autre, accusant la FCFA de censure et d'atteinte à la liberté de presse.

Devant cette réaction, le directeur de la FCFA changeait sa version des faits et déclarait que la décision de retirer la publicité des journaux franco-canadiens n'était pas justifiée par une volonté de vengeance, mais bien parce que la FCFA allait faire un déficit de 17 000 $ si elle respectait son plan initial. Personne ne l'a cru.

Les tergiversations des dirigeants de la FCFA, et principalement celles de son directeur général, ont encore une fois terni l'image de la Fédération. On peut facilement imaginer que le ministère du Patrimoine canadien n'ait pas apprécié que la FCFA recule devant les protestations autour de la période de diffusion de sa campagne. Mais cet événement malheureux vient, une fois de plus, jeter un froid entre les 26 journaux francophones canadiens (qui sont membres de l'organisme via leur association nationale) et l'organe suprême de la francophonie canadienne.

Pour faire avancer sa cause, la FCFA a besoin du ministère du Patrimoine canadien et des médias dans les communautés qu'elle représente. Avec le double gâchi qu'elle vient de faire parmi ces deux mêmes alliés, on doit se demander comment elle réussira à redevenir un interlocuteur crédible à Ottawa et dans les régions.

Jean-François LACERTE



Lettre

Le Québec a besoin du Canada

Madame la rédactrice,

La globalisation, l'économie et l'envahissement culturel des États-Unis. Voilà des situations que vivent le Québec et le Canada, tous deux confrontés au même problème: celui de conserver son identité et son indépendance. Le Québec a besoin du Canada tout comme le Canada a besoin du Québec.

Dans le contexte de l'Amérique du Nord où le rapport entre anglophones et francophones est de 50 à 1, un Québec séparé ne pourra pas empêcher que la culture et l'indépendance économique diminuent progressivement.

De toutes les ressources du Canada, la plus précieuse est celle des gens, et en particulier, celle de la diversité des gens (spécialement au Québec) qui peuvent s'épanouir dans notre pays. Le tout du Canada est plus grand que la somme de ses parties.

Le Canada est une des nations les plus décentralisées du monde, à cette époque où les pays européens tentent de se rassembler. Le Québec représente clairement une société distincte qu'on peut reconnaître par son code napoléonien de droit, par son plan de pension, par le statut qu'on y donne à la langue et la culture françaises, et ainsi de suite.

La flexibilité de notre constitution, comme on a déjà pu constater, implique que le gouvernement fédéral devra donner plus de responsabilités financières, et donc d'indépendance, aux provinces. Cela est inévitable à cause de la dette publique et pour éviter le dédoublement. Pourquoi donc le Québec réclame-t-il une indépendance qu'il possède déjà?

Il faut se méfier d'un vote pour le oui, qui ne permettra plus de retour en arrière. Pourquoi compromettre le Canada alors que les Nations unies déclarent notre pays comme étant le meilleur endroit au monde pour vivre?

Vive notre Canada! Vive notre Québec!

W. Archie Speers
Winnipeg
Le 26 septembre 1995

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE INSTITUT JOSEPH-DUBUC



GUY JOURDAIN



NICOLE GRATTON

Le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface est heureux d'annoncer la nomination à l'Institut Joseph-Dubuc du professeur Guy Jourdain et de Mme Nicole Gratton aux postes de directeur et de traductrice-réviseure respectivement.

Le professeur Jourdain revient à l'Institut après une absence de sept ans au cours de laquelle il a exercé le droit au sein de cabinets privés et enseigné la traduction à la Faculté des arts et des sciences. Il est titulaire d'un baccalauréat en droit civil de l'Université de Montréal et d'un baccalauréat en common law de l'Université du Manitoba. Il est membre en règle des barreaux du Manitoba et du Québec.

Mme Gratton effectue aussi un retour à l'Institut puisqu'elle y avait été stagiaire au cour de ses études en traduction. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts spécialisé en traduction décerné par le Collège universitaire de Saint-Boniface et elle a œuvré pendant plusieurs années à titre de traductrice-pigiste et d'enseignante de français langue seconde. Elle a également occupé le poste de coordonnatrice des services administratifs à Entreprise Saint-Boniface et celui de rédactrice bilingue à Unisys GSG Canada.

Fondé en 1984 à titre de centre de ressources pour les juristes d'expression française dans l'Ouest canadien, l'Institut Joseph-Dubuc fait partie intégrante du Collège universitaire de Saint-Boniface depuis 1989 et a aussi élargi son mandat pour offrir des services de traduction générale, technique et juridique.

Le professeur Guy Jourdain et Mme Gratton sont respectivement entrés en fonction le 1er août et le

FÉLICITATIONS

Marius et Marie-Anne LaCasse



pour votre 65e anniversaire de mariage de la part de toute votre famille

Marie-Anne et Marius LaCasse fêteront leur 65e anniversaire de mariage le 8 octobre 1995. À cette occasion, une messe sera célébrée par le père Edouard Bonin le samedi 7 octobre à 14 h à l'église catholique romaine Sainte-Anne-des-Chênes.

Maman et papa, tous vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants vous félicitent!

Avec tout notre amour

Élections: les candidats

Voici la liste des candidats aux élections municipales et aux élections scolaires de la Division scolaire franco-manitobaine.* La Liberté *publiera la liste des candidats des autres divisions scolaires la semaine prochaine. Cependant, les candidats avaient la possibilité de retirer leur nom jusqu'au jeudi 5 octobre à 14 h, et des modifications à cette liste peuvent être survenues après la mise en page du journal.

(s: sortant; é: élu sans concurrence)

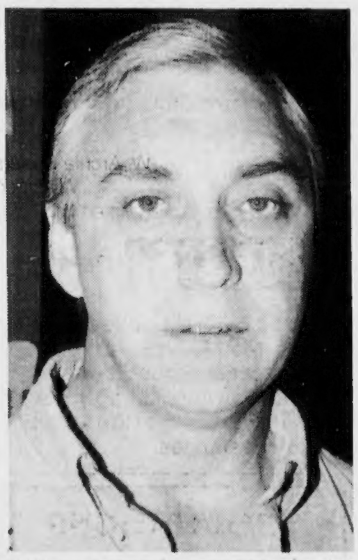
Municipalités rurales et villages par région

La Seine

La Broquerie (MR)
Préfet: John Giesbrecht (s)
Kenneth Mantie
Quartier 1: Ernest Klassen (s)
Heinz Reimer
Quartier 2: Cornie Goertzen (s)
Erwin Oswald
Quartier 3: Aimé Vielfaure (s)
Edward Mantie
Quartier 4: Ronald Vielfaure (s, é)
Quartier 5: Jean Gagnon (s, é)
Quartier 6: Wilfrid Chabot (s)
William Honnick

La Broquerie (village non incorporé)
Tous réélus (3): Yves Lafrenière (président), Jules Balcaen et Claudette Normandeau.

Sainte-Anne (village)
Maire: Julie Snyder
Gilles Gagnon (conseiller)
Conseillers (4): Gilles Nault (s), Robert Gosselin, Ken Dayment, Claude Champagne, Edmond Ste-Marie et Guy Deschambault



Gilles Gagnon succèdera-t-il à Paul Blanchette à Sainte-Anne?

Sainte-Anne (MR)
Préfet: Al Coates (s)
Lucie Saindon
Ron Barkman
Quartier 1: Reginald Sproule
Hubert Gagnon
Quartier 2: John R. Penner
Harvey Plett
Quartier 3: Renald Courcelles
Jim Cleland
Quartier 4: Oram Proulx
Gary Vincent
Quartier 5: Abe Unger (s, é)
Quartier 6: René Picard
Donald Vincent
Raymond Michaud

Richer (village non incorporé)
Tous réélus (3): Harry Harder, Raymond Saindon et Joe Wery

Taché (MR)
Préfet: William Danylchuk (s)
Gilbert Bourrier
Quartier 1: Melvin Unger (s)
Jacqueline Bohémier
Rickie Cox
Neil Heppner
Jacques Trudeau
Quartier 2: Susan Macaulay (s)
Walter Plett
Quartier 3: Robert D. Gauthier
Ron Gélineau
Claude Lapointe
Quartier 4: Heather Johnson (s)
Mary Ann Haddad
Quartier 5: Gary Ammeter (s)
Paul Lebrun
Perry Schwark
Roxanne Turgeon
Quartier 6: Louis Ross (s)
Réald Chammartin
Stan Dubek
William Dunn

Lorette (village non incorporé)
Trois postes: Léo Dubois (s), Carol Laramée (s), Raymond J. Gauthier, Peter Gulakow, Guy Laurencelle et Phil Wright

La Rouge

Montcalm (MR)
Préfet: Florent Beaudette (s, é)
Quartier 1: Bryon Heinrichs (s, é)
Quartier 2: Brunel Jutras (s)
Denis Barnabé
Quartier 3: Guy Fillion (s, é)
Quartier 4: Gérald St-Godard (é)
Quartier 5: Émile Rémillard (s, é)
Quartier 6: Karen Jean (s, é)

Saint-Jean-Baptiste (village non incorporé)
Trois postes: Henry Van Den Bosch

Ritchot (MR)
Préfet: Albert Bilodeau
Joël Leclaire
Valerie H. Rutherford
Robert Stephaniuk
Henry Wiens
Quartier 1: Wayne Hadfield
Vincent Swerdyliak
Quartier 2: Ed Benjamin
Tim Lenchyshyn
Georges Perron
Jim Stuermer
Quartier 3: Guy Chateau
Eugene Whitney
Quartier 4: Philippe E. Tencha
Gord MacOnnell

De Salaberry (MR)
Préfet: Luc Catellier
Gabriel Catellier
William Remenda
Quartier 1: Gilbert Lussier (s)
Robert Baldwin
Quartier 2: Brian Copple (s)
Emilien Lussier
Quartier 3: Gérald Dumont (é)
Quartier 4: Larry Bugera (s, é)
Alain Robidoux
Quartier 5: Jean A. Goulet (é)
Quartier 6: Gérard Gosselin (s)
Christian Gosselin
Raynald Bertrand

Saint-Pierre (village)
Mairesse: Claudette Closson (é)
Conseillers (5): Raymond Garand (s), Lucien Croteau (s), Louise Côté, Jacques Tessier, Philippe Préfontaine et Luc Préfontaine

La Montagne

Notre-Dame-de-Lourdes (village)
Maire: Yves Julien (s, é)
Conseillers (4): René Badiou (s), Denis Bibault (s), Marc Collet (s), Gérard Badiou et André Talbot

Saint-Claude (village)
Maire: Louis Viallet (s, é)
Conseillers (4): Simone Chevrier (s), Lucille Bazin (s), Agnès Lacroix (s), Don Chapman, Stuart Clark, Paul Gaultier, Bryan Spencer et Robert Debreuil

Somerset (village)
Maire: Dr Georges Mabon (s, é)
Conseillers (4): Hervé Bahuaud (s), Paul Émile Labossière (s), Michel Picton (s), Raymond Talbot (s), Wilfred Raine, Gérald Rondeau et Aurèle Talbot

Région périphérique

Cartier (MR)
Préfet: Joseph Legault (s, é)
Quartier 1: Neil Williment (s, é)
Quartier 2: Roland Rasmussen
Ann Broten
Charles Fossay
Quartier 3: Norman Swenson (é)
Quartier 4: Marshall Piper (s, é)
Quartier 5: Russ Mierke (s)
Gerry Arnal
Quartier 6: Robert Houde (s)
Chris Beckwith
Noella St. Cyr

Élie (village non incorporé)
Tous élus (5): Larry Curtis (s), Gerry Arnal (s), Colin Vann (s), Les Kauppila et Bob Whitechurch

Sainte-Rose-du-Lac (MR)
Préfet: Dwight Hopfner (s, é)
Quartier 1: Ernest Soucy (s, é)
Quartier 2: Émile Bernardin (é)
Quartier 3: Maurice Maguet (s, é)
Quartier 4: Léopold Roussin (s, é)
Quartier 5: Albert Mongrain (s, é)
Quartier 6: Jim Ives (s, é)

Laurier (village non incorporé)
Tous élus (5): Ernest Soucy (s), Debbie Soucy (s), Debbie Letain (s), Joe Letain (s) et Lucien Assailly (s)

Sainte-Rose-du-Lac (village)
Maire: René L. Maillard (s)
Paul P. Delaurier
Bjarni Sigurdson
Conseillers (4): Charles Adam (s), Dale A. Claeys (s), Ivan Worrall (s), Roger M. Lapointe, Frank H. Parent

Saint-Laurent (MR)
Préfet: Aimé Gauthier (s)
Henri L'heureux
Allan Gaudry
Quartier 1: Madeline Bernard
Fred Glas
Lionel Vouriot
Terry Ditchfield
Quartier 2: Richard Schon (s)
Yvonne Perrault
Denis Carrière
Quartier 3: Cheryl Dumont (s)
Brian Desjarlais
Marlene Bruce
Quartier 4: Marc Chartrand
Norbert Langelier
Quartier 5: Edward Nast
Winnie Johnson
Quartier 6: Fred Meindl (é)

Saint-Lazare (village)
Maire: Martin Dupont (s, é)
Conseillers (4): Alan Rittaler (s, é), Robin Tremblay (s, é) et Damien Blouin (é)

Ellice (MR)
Préfet: George Boucher (s, é)
Quartier 1: Barry Lowes (s, é)
Quartier 2: Alfred Simard (s, é)
Quartier 3: Guy Huberdeau (s)
Omer Fouillard
André Huberdeau
Quartier 4: Denis Fouillard (s, é)
Quartier 5: Frank Hamilton (s, é)
Quartier 6: Eric Wotton (s, é)

Alexander (MR)
Quartier 3 (Saint-Georges): Alex Kalynchuk et Jacques Lemire

Quartiers froncophones de Winnipeg

Quartier de Riel

Saint-Boniface
Evélyne Reese (s)
Daniel Vandal
Saint-Vital
Allan Golden (s)
Randy Gibbons
John Parry
Lloyd Terry
Saint-Norbert
John Angus (s)
Roy Anders
Derek Riel



Archives La Liberté

Rachel Massicotte est l'un des dix nouveaux élus de la DSFM.

Division scolaire franco-manitobaine

Tous les candidats sont élus sans concurrence à l'exception des candidats dans le quartier Louis-Riel, où les parents pourront choisir entre quatre personnes. Parmi les 29 représentants régionaux actuellement déclarés élus, dix sont de nouveaux représentants. Quand aux postes demeurés vacants dans les quartiers Lagimodière et Sainte-Agathe, la Loi prévoit que les membres élus du comité régional nomment les personnes manquantes. Les représentants régionaux choisiront entre eux, lors de la première rencontre de chaque comité régional, lesquels seront nommés commissaires.

Comité régional de l'Ouest

Quartier Saint-Léon (1)
Luc Labossière
Quartier Saint-Laurent (1)
Guy Dumont (s)
Quartier école élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes (2)
Diane Bazin (s)
Fernand Comte (s)
Quartier école secondaire Notre-Dame-de-Lourdes (1)
Hubert Deroche (s)
Quartiers Saint-Lazare/Laurier
Antonio Simard (s)

Comité régional du Sud

Quartier Sainte-Agathe (1)
poste vacant
Quartier Saint-Jean-Baptiste élémentaire (2)
Rita Sabourin
Anne-Marie Fillion (s)
Quartier Saint-Jean-Baptiste secondaire (1)
Jeannette Gilmore (s)
Quartier Saint-Pierre (2)
André Carbonneau (s)
Raymond P. Curé (s)

Comité régional de l'Est

Quartier Gabrielle-Roy (2)
Yolande Dupuis
Jacques Trudeau
Quartier Noël-Ritchot (2)
Léo V. Teillet (s)
Charles Arbez (s)
Quartier Lagimodière (2)
Michelle Smith
poste vacant
Quartier Saint-Joachim (2)
Louis Tétrault (s)
Ginette Piché
Quartier Pointe-des-Chênes (2)
André Lafrenière (s)
Aurèle Boisvert (s)
Quartier Saint-Georges (1)
Madeleine Lavoie (s)

Comité régional urbain

Quartier Lacerte (2)
Donald Tougas
Rachel Massicotte
Quartier Taché (2)
Carmelle Mulaire (s)
Pierre Deniset
Quartier Lavallée (2)
Maurice Auger (s)
Murielle Gagné-Ouellette (s)
Quartier Précieux-Sang (2)
Roland Saurette
Tayeb Meridji (s)
Quartier Louis-Riel (2)
Marc Boily
René Chabidon
Ronald Chartrand
René Perreault

Semaine de la prévention des incendies

On ne joue pas avec le feu

Saviez-vous qu'au Canada, il y a en moyenne 156 incendies par jour? que les pertes générées par les incendies s'élèvent à 1,2 milliard $ annuellement? qu'environ 400 personnes périssent dans des incendies et le quart sont des enfants? Cette année, le thème de la semaine de la prévention des incendies, qui se déroule du 8 au 14 octobre, est Attention au feu: prévenez les incendies à la maison. À Winnipeg, les pompiers se préparent depuis déjà quelques temps pour cette semaine remplie d'activités spéciales.

Les pompiers de Winnipeg s'éparpilleront un peu partout dans la ville pour transmettre le message à la population. On les retrouvera entre autres au centre commercial Polo Park et dans les magasins Canadian Tire où ils distribueront de l'information et feront des démonstrations. «On fait de la prévention tout au long de l'année, explique l'agent de la prévention des incendies, Paul Fillion. Mais cette semaine, c'est plus intensif!»



photo: Carole Thibeault

Le pompier Paul Fillion: Les gens devraient penser à faire de la prévention contre le feu pendant toute l'année, pas seulement cette semaine.

Le pompier Fillion a à son horaire une dizaine de rendez-vous dans les écoles de la ville. Là, il expliquera aux élèves quoi faire en cas de feu à l'aide de la maison de la sécurité contre les incendies. Cette petite maison miniature, mais suffisamment grande pour que les élèves puissent y entrer, est conçue spécialement à cet effet. Par exemple, le démonstrateur peut y envoyer de la fumée et expliquer aux enfants comment sortir en rampant.

Selon Paul Fillion, il est aussi très important d'expliquer aux enfants pourquoi ils ne doivent pas jouer avec des allumettes ou un briquet. Mentionnons que les incendies dus à cette cause s'élèvent à 1 300 au pays chaque année. En 1994, sur les 12 décès causés par des incendies résidentiels à Winnipeg, six ont été allumés par des enfants jouant avec le feu.

«Les parents doivent laisser les briquets et les allumettes hors de vue et hors de portée des enfants, mentionne Paul Fillion. Mais il faut aussi prendre le temps de leur expliquer pourquoi ils ne devraient pas jouer avec ces instruments, sinon ça ne sert à rien.» Dans le but de réduire les incendies reliés à cette cause, le gouvernement fédéral a d'ailleurs adopté la loi sur les briquets à l'épreuve des enfants, en vigueur depuis le 14 juin 1995.

Le pompier explique que dès leur plus jeune âge, les enfants sont exposés au feu sans en connaître ou comprendre le danger. «Quand l'enfant voit la flamme sur sa bougie d'anniversaire à un an ou deux ans et que tout le monde est content autour de lui, il ne peut pas se douter que ça pourrait être dangereux.»

Paul Fillion maintient que l'éducation et la prévention sont d'une importance capitale dans la prévention des incendies. «Il faut empêcher les feux avant qu'ils ne soient allumés.» Il affirme d'ailleurs que de plus en plus de pompiers sont affectés à la prévention.

Le club Kiwanis participera aussi à sa façon à cette semaine de la prévention des incendies. Alors que de nombreuses activités se dérouleront au lieu historique de la Fourche, le club fera une campagne de levée de fonds en organisant un concours de "souque-au-boyau-d'incendie". L'argent recueilli servira à acheter de détecteurs de fumée pour tous les bébés qui naîtront à Winnipeg au cours des deux prochaines années.

La SFM à Montréal

La promotion et des contacts pour les Franco-Manitobains

«Nous, ce qui nous intéresse, c'est d'établir des contacts et des partenariats avec les Québécois, peu importe ce qu'ils décideront au référendum du 30 octobre!» Cette réponse, c'est la présidente de la Société franco-manitobaine (SFM), Patricia Courcelles, qui l'a donnée aux journalistes montréalais lors d'une conférence de presse.

À la suite du lancement du vidéo de promotion de la communauté franco-manitobaine, il y deux semaines, des représentants de la SFM, de la Chambre de commerce de Saint-Boniface et de Winnipeg 2000 se sont rendus à Montréal pour participer au Salon du monde des Affaires.

Pendant leur visite de quatre jours, le maire de Montréal, Pierre Bourque a tenu à les encourager en tenant cette conférence de presse. «M. Bourque a dit qu'il voulait nous recevoir après qu'il soit venu nous rencontrer à Winnipeg. Il a été très impressionné par la vitalité de la communauté francophone du Manitoba et il a été très élogieux à notre égard», explique Patricia Courcelles.

La présidente de la SFM ajoute que leur voyage a été très «profitable». «On a fait des rencontres très intéressantes qui peuvent aboutir à toutes sortes de partenariats. Notre but, c'était vraiment de faire des contacts et de faire connaître les francophones du Manitoba.»

Carole THIBEAULT

6 octobre 1995

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Lancement de la vidéocassette

Le Manitoba français : une francophonie au cœur de l'Amérique

Le mardi 26 septembre dernier, dans la galerie du Centre culturel franco-manitobain, la Société franco-manitobaine a rendu publique la vidéocassette bilingue ***Le Manitoba français: une francophonie au cœur de l'Amérique***. On se rappelle qu'au cours de l'été, la SFM travaillait sur ce projet de promotion de la communauté franco-manitobaine avec la collaboration de plusieurs partenaires tels que Winnipeg 2000, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, l'Association des municipalités bilingues du Manitoba et le Collège universitaire de Saint-Boniface. Cette vidéocassette de promotion présente la communauté francophone du Manitoba et brosse un portrait actuel de l'espace unique que nous occupons en tant que francophones dans notre province. On y présente les principales sphères d'activités de la communauté tant au niveau des communications, de la culture, de l'éducation et de l'économie.

La vidéocassette sera disponible au cours de la semaine prochaine pour ceux et celles qui voudraient se procurer une copie. Pour plus de renseignements, contactez Madame Simone Neveux au 233-ALLÔ (2556) ou au 1-800-665-4443.

La vidéocassette *Le Manitoba français : une francophonie au cœur de l'Amérique* fait sensation à Montréal!

Après son lancement officiel à Saint-Boniface, la vidéocassette a été présentée au 11e Salon du monde des affaires à Montréal au kiosque de Saint-Boniface/Winnipeg 2000. Les congressistes ont pu visionner la vidéocassette du 28 au 1er octobre dans le cadre du Salon qui s'est tenu à la Place Bonaventure.

Lors d'une visite à Winnipeg, le maire de Montréal, Monsieur Pierre Bourque a été impressionné par la vidéocassette et par la vitalité de la communauté franco-manitobaine. Il a organisé une conférence de presse pour aider l'initiative francophone de Winnipeg 2000, de la Société franco-manitobaine et de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface. Devant plusieurs journalistes de la télévision et de la presse écrite, Madame Pat Courcelles a fait la présentation de la vidéocassette.

Envoyez vos inscriptions pour l'Assemblée annuelle de la SFM!

L'Assemblée annuelle de la SFM aura lieu les 3 et 4 novembre 1995. Au début du mois de septembre, la SFM a envoyé des bulletins d'inscription à l'assemblée et des formules de Prix Riel à plus de 1 500 membres. On vous encourage de nous faire parvenir vos bulletins d'inscription aussitôt que possible.

En participant à l'assemblée annuelle, vous verrez une communauté en action, une communauté fière d'hier et là pour demain. Vous aurez aussi la chance de voir comment les besoins stratégiques de notre communauté sont établis à l'intérieur du Colloque provincial. Bien sûr, on vous réserve une Soirée gala du Prix Riel inoubliable pour rendre hommage à ceux et celles qui ont fait une différence dans notre communauté. D'ailleurs, réservez rapidement vos places pour la soirée gala puisque les billets ont tendance à se vendre rapidement. Pourquoi attendre à la dernière minute pour s'inscrire?



LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE VOUS INVITE À LA SOIRÉE GALA DU PRIX RIEL

ESPRIT OUVERT, INNOVATEUR, FORCE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Venez célébrer avec nous la remise des PRIX RIEL à la soirée gala de la SFM

LE SAMEDI 4 NOVEMBRE 1995
Le Rendez-Vous, 768, avenue Taché, à 20 h

La Société franco-manitobaine présente un spectacle dans le cadre du 125e anniversaire du Manitoba qui regroupera nos meilleurs talents franco-manitobains parmi nos familles, nos jeunes et nos aînés.

Pour un spectacle communautaire à ne pas manquer!

Billets: 20 $ pour adultes et 15 $ pour étudiant(e)s

En vente à la Société franco-manitobaine

Réservez vos places en composant le 233-4915
ou sans frais le 1-800-665-4443

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine,
383, boulevard Provencher,
Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@solutions.mb.ca



Le beau temps était de la partie pour Francotonne 1995, le 29 septembre à Saint-Jean-Baptiste.



Une élève attend avec appréhension la prédiction des cartes de Tarot.



Saint-Jean-Baptiste était envahi par plus de 1 000 jeunes à l'occasion de Francotonne.

Francotonne!

Le grand rassemblement Francotonne, qui avait lieu à Saint-Jean-Baptiste le 29 septembre, a attiré un nombre record de participants, soit plus de 1 140 jeunes, venant d'un nombre record d'écoles secondaires franco-manitobaines, soit 16 établissements.

«C'est le plus grand nombre qu'on n'ait jamais accueilli à Francotonne, lance la coordonnatrice de l'activité, Carmelle Mulaire, du Conseil jeunesse provincial (CJP), qui essaie en vain de se reposer depuis. Le maximum qu'on avait eu avant, c'était 1 056 en 1993.»

Carmelle Mulaire explique ce record par un plus grand nombre d'insriptions par école, et par des chiffres plus élevés en général dans les quatre niveaux du secondaire.

Le beau temps était de la partie: «C'était incroyable. La moitié de la bataille est gagnée: dès qu'il fait beau, tout le monde est content. La seule chose que j'aurais changée, c'est qu'il faisait vraiment sombre en soirée parce qu'il n'y avait pas de lune. Il aurait fallu ajouter des sources de lumière. Autrement, tout s'est vraiment bien déroulé.»

Les ateliers les plus populaires sont revenus cette année, et d'autres ont été ajoutés pour un total de 42. Parmi les nouveautés: sculpture de pierre à savon, confection de vitrail, hockey en ligne et autodéfense.

«On a aussi doublé certains ateliers comme le golf, l'autodéfense, l'escalade, le soccer et l'ultimate.»

Quant aux ateliers de journalisme et de photographie, les participants avaient une bonne raison de les choisir: les textes et les photos seront publiés dans le cahier souvenir qui devrait paraître dans quelques semaines.

Le spectacle en soirée, donné par le groupe québécois Zébulon, s'est déroulé tout en français. «C'était un bon spectacle. Les gars ont beaucoup d'énergie sur scène et ils sont tous super sympathiques.»

Où aura lieu Francotonne 1996? «On décide ça habituellement six mois avant, après avoir reçu une confirmation de financement.»

Photos et texte par Karine BEAUDETTE.



La jonglerie: un des 42 ateliers de la journée.



Une délégation de Francophonie jeunesse de l'Alberta était présente à titre d'observateurs. L'Alberta s'apprêe à organiser un grand rassemblement jeunesse en novembre.



En garde! Les participants de l'atelier d'escrime sont maintenant prêts à jouer une pièce de Shakespeare...



Quatre femmes d'action

Le Prix Réseau a été remis, le 30 septembre, à quatre femmes d'action qui ont beaucoup contribué, dans les domaines culturel, éducationnel, communautaire ou politique, au développement de la collectivité francophone.

Les récipiendaires de 1995 sont: (de g. à d.) (communautaire) Cheryl Dumont de Saint-Laurent, pour son travail de valorisation des communautés francophone et métisse; (culturel) Suzanne Foidart de Saint-Jean-Baptiste, pour sa part dans l'organisation du Cercle de lecture, du Théâtre Montcalm et du Festival du Patrimoine de Montcalm; (communautaire) Florentine Bériault de Sainte-Anne-des-Chênes, pour le bénévolat qu'elle fait, encore à 80 ans, avec Francofonds, les journaux locaux et le Musée de Sainte-Anne; et (éducation) Monique Hébert de Winnipeg, pour son travail à différents niveaux dans le monde de l'éducation, toujours en faisant valoir la contribution des femmes.

K.B.

Le colloque Les femmes et le système de santé

Les femmes doivent reprendre le pouvoir décisionnel

Le seul reproche que la directrice de Réseau, Sylvie Ross, ait entendu à la suite du colloque *Les femmes et le système de santé*, tenu le 30 septembre, c'est que c'était trop intéressant et trop informatif!

«C'était une journée très chargée, admet-elle. Il y avait tellement d'information. Mais d'après les évaluations en fin de journée, les participantes ont beaucoup apprécié les panels et les conférencières.»

Plus de 65 personnes se sont rassemblées au restaurant Tiffani's dès 8 h 30 pour participer au colloque organisé conjointement avec Pluri-elles. Après la conférence de Sr Germaine Hétu sur le rôle historique des femmes dans la livraison des services de santé, un panel de travailleurs et de travailleuses de la santé ont échangé des idées sur le système de santé et sur la réforme.

«On avait choisi le sujet du système de la santé parce que la réforme se passe maintenant et que les femmes doivent reprendre le contrôle sur leur santé, explique Sylvie Ross. Le colloque voulait aussi sensibiliser les femmes au pouvoir qu'elles ont et aux possibilités d'en obtenir davantage.

«Les femmes donnent et reçoivent des services de santé, mais très peu décident où vont les soins. Il faut commencer le lobbying maintenant pour que dans un an ou deux, les femmes fassent partie des discussions et soient entendues.

«De plus en plus, les femmes seront obligées de donner des soins à la maison, mais il faut assurer qu'il y ait des services parallèles. Le gouvernement coupe sans penser à comment suppléer.»

Parmi les intervenants du matin, Sylvie Ross souligne les propos de Patricia Thibodeau, issue du milieu scolaire: «Elle reprochait le fait que les cours d'hygiène soient devenus facultatifs et jumelés à l'éducation physique, alors que c'est la première sensibilisation des jeunes à la nutrition, à l'hygiène et à la santé mentale et physique.

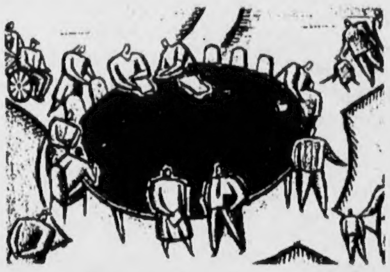
«Le docteur Richard Duval, aussi, a avancé des idées intéressantes sur la prise en charge de la santé par l'individu.»

La conférencière du midi, Chantal Saint-Pierre de la faculté de Nursing de l'Université du Québec à Hull, a livré une conférence extraordinaire, selon Sylvie Ross. «Elle a identifié les facteurs déterminants de la santé, comme l'environnement et les facteurs sociaux et a souligné qu'avec plus de prévention, on aurait moins besoin d'interventions.»

Alors que les orateurs et oratrices du matin «amenaient de l'eau au moulin», les ateliers de l'après-midi ont permis aux participantes de concrétiser les besoins et les pistes d'action à suivre. «On va maintenant voir avec qui on va collaborer pour faire avancer les recommandations qui sont survenues», affirme Sylvie Ross.

Karine BEAUDETTE

Encouragez nos annonceurs!



Réseau a 15 ans

Pour se rapprocher entre femmes

Nous sommes en 1980. Une vingtaine de femmes sont réunies dans un restaurant de la rue Marion. La raison de leur rencontre: discuter de la possibilité de créer un groupe de femmes.

«On avait décidé que oui, se souvient Aline Danis, qui était présente à cette réunion. On voulait bien d'un groupe où on pouvait discuter des questions de femmes et partager nos préoccupations. On voulait se rapprocher comme femmes, se prendre en main. Les hommes avaient toujours des temps de rencontres mais pas nous.

«Notre première vraie réunion était au Club LaVérendrye et la grande question était: qu'est-ce qu'on pourrait faire pour s'entraider entre femmes», continue Aline Danis, qui était membre du premier conseil d'administration. C'est donc un esprit d'entraide qui animait les fondatrices de Réseau.

Au fil des ans, Réseau s'est défini comme l'organisme d'action politique de la femme franco-manitobaine et rassemble actuellement les femmes intéressées à la condition féminine et à la revendication des droits de la femme. Parmi les dossiers explorés: la violence contre les femmes et les enfants, la pornographie, les pensions pour femmes au foyer, les besoins des femmes en milieu rural, l'autonomie financière et la santé.

Réseau organise des congrès annuels depuis 1986, et remet des Prix Réseau depuis 1988. La première récipiendaire a été Jacqueline Blay pour la publication de son livre *L'Article 23*. L'organisme a également participé activement à la mise sur pied, en 1993, de l'Entre-temps des Franco-Manitobaines, maison d'hébergement pour les femmes et leurs enfants victimes de violence.

«Ça a beaucoup aidé, estime Aline Danis qui est toujours membre. Ça a ouvert les portes et permis aux femmes de s'exprimer sans avoir peur. Réseau donne de la fierté aux femmes. C'est bon de savoir qu'on est là pour s'entraider.»

Karine BEAUDETTE



photo: Karine Beaudette

Aline Danis, membre du premier conseil d'administration de Réseau.

Ici et ailleurs

Un ombudsman à la Banque

Montréal - Jean-Pierre Houle a été nommé au poste d'ombudsman de la Banque fédérale de développement. Cette annonce s'inscrit dans le cadre du programme REAC Total (Résolution, efficacité, aide au client), qui comprend une Charte des droits du clients, un processus de règlement des plaintes, un processus indépendant de médiation et maintenant, un ombudsman.

Jean-Pierre Houle aura pour tâche de surveiller la conformité à la nouvelle Charte des droits du client — un engagement écrit de la Banque à observer des normes de conduite supérieures et à offrir à sa clientèle un service exemplaire — et de superviser les solutions apportées aux plaintes des clients.

La technologie au bout des doigts

Winnipeg - Manitoba Telephone System (MTS) et Northern Telecom Ltd. (Nortel) viennent de signer une entente de 40 millions $ qui a pour but de faciliter l'amélioration des réseaux et d'assurer un service à la fine pointe de la technologie aux résidants du Manitoba. Cette entente s'inscrit dans le plan «Service pour le futur» de 166 millions $ adopté par les deux compagnies dans le but d'amorcer un virage vers la technologie digitale.

La nouvelle entente permettra entre autres d'améliorer l'efficacité du service 911, des conférences téléphoniques, d'un service de transfert de fichiers et d'images, etc.

Contre l'ouragan

Winnipeg - La division manitobaine de la Croix-Rouge accepte présentement des dons en argent pour venir en aide aux victimes de l'ouragan Luis qui a frappé les Antilles au début du mois de septembre. En Antigua, par exemple, la Croix-Rouge rapporte que 80 % des maisons ont été ravagées. Les résidants n'ont pas d'eau, pas d'électricité ou accès aux services de télécommunications. La Croix-Rouge a ouvert un abri de 60 lits et a initié un programme pour alimenter environ 2 000 personnes.

Les dons peuvent être faits en personne ou par téléphone aux bureaux de la Croix-Rouge à Winnipeg et Brandon ou en appelant au (204) 982-7300. Les chèques doivent être faits au nom de «Ouragan Luis».

ÉCONOMIE

Une fonds d'investissement pour les entreprises de produits agricoles

Un coup de pouce à la transformation

Vous travaillez pour une entreprise qui fabriquent des produits agricoles à valeur ajoutée? Il y a une bonne nouvelle pour vous: le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest (DÉO), en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et deux établissements financiers, a lancé un nouveau fonds d'investissement le 22 septembre.



photo: Karine Beaudette

Mariette Mulaire, agente de développement des affaires pour le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest.

Qu'entend-on par des produits agricoles à valeur ajoutée? «Il s'agit de produits, alimentaires ou non, qui viennent de produits agricoles bruts qu'on transforme», explique une agente de DÉO, Mariette Mulaire. Elle cite en exemple les pâtes ou la confiture ou, du côté non alimentaire, le cuir ou le papier.

En mettant le fonds d'investissement en place, les instigateurs ont choisi des secteurs en croissance, qui ont de meilleures possibilités d'exportation. Les deux institutions financières qui ont accepté de participer à ce projet sont la Société du crédit agricole (SCA) et la Banque du commerce (CIBC).

Le fonds d'emprunt de 100 millions $ servira «à aider les entreprises qui emploient moins de 250 personnes, qui ont des revenus de moins de 10 millions $ et qui veulent ajouter à ce qu'elles font déjà», continue Mariette Mulaire.

Son collègue Bill Perlmutter ajoute: «Ce que nous proposons n'est pas un prêt de fonctionnement, qui servirait à financer une dette. Les entreprises doivent apporter quelque chose de nouveau, diversifier leurs affaires.

«Ça peut être des entreprises qui ont atteint un certain niveau de production et qui veulent aller plus loin, du côté des États-Unis, par exemple. Elles font donc face à de nouvelles dépenses: rencontrer de nouvelles normes, faire une étude de marché, distribuer leur produit, créer un nouvel emballage, améliorer leur usine, etc.»

Le fonds s'adresse aux entreprises qui auront déjà essayé d'obtenir du financement auprès des autres banques. «Ce sont des prêts à risques élevés, puisque les participants n'ont pas de "track record" banquier. Mais la banque a l'intention d'être remboursée; le plan d'affaires doit être bien fait», remarque Mariette Mulaire.

Le rôle de DEO, c'est justement d'aider les entreprises à préparer un plan d'affaires, «de préparer le client pour qu'il ait de meilleures chances d'obtenir le financement quand il va rencontrer la SCA ou la CIBC. On va donc s'asseoir avec le client, revoir le plan d'affaires, proposer des modifications et un plan de marketing. DÉO peut aussi diriger le client vers des conseillers financiers.»

Un comité consultatif va soutenir les employés de la DÉO en leur fournissant des conseils, en les informant de questions d'actualité et en identifiant des opportunités. Les huit membres seront nommés dans les prochains mois.

En somme, «DÉO sert de conseiller en affaires. Les banques apprécient l'expertise de DÉO; elles n'auront pas à s'occuper du travail préparatoire. Au moment des arrangements financiers, la négociation se fait entre l'entreprise et la banque. Nous, on n'est plus dans le portrait. Mais puisque DÉO a participé, il y a de meilleures chances que la banque accorde le prêt.»

Le taux d'intérêt proposé est le taux de base plus 3 à 6 %, selon le niveau de risque. Les emprunteurs pourront aussi bénéficier d'un délai de sept ans pour rembourser, ainsi qu'une période de deux ans pour différer les paiements.

DÉO a déjà quelques quelques demandes d'information. «Je crois que ça va répondre à un besoin pour les entreprises à risques élevés qui veulent se lancer, estime Mariette Mulaire. Ce genre de fonds encourage le développement économique et les exportations.»

Depuis juin 1995, il existe un fonds semblable pour les domaines de la biotechnologie et de l'agrobiotechnologie. DÉO a aussi lancé, en mars 1995, un programme pour les PME qui songent à diversifier leurs affaires et à employer des récents diplômés. Info: 983-0697 ou 1-800-561-5394.

Karine BEAUDETTE

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Carole Thibeault

L'Est:
Sylviane Lanthier

L'Ouest:
Karine Beaudette

237-4823

LA LIBERTÉ

OFFRE D'EMPLOI

L'Association provinciale des parents fransaskois

est à la recherche d'un candidat ou d'une candidate pour combler le poste de

CHERCHEUR EN POLITIQUE ET EN DÉVELOPPEMENT SUR LA FRANCISATION

Sous la direction du Comité sur la Francisation, la personne embauchée sera responsable:

- de développer et de rédiger une politique provinciale globale sur la FRANCISATION touchant les milieux préscolaire, scolaire, le foyer et la communauté;
- de développer une méthodologie et une approche de francisation applicable à la réalité des francophones de la Saskatchewan;
- d'informer régulièrement le Comité sur la Francisation des progrès et des résultats de la recherche;
- de rédiger des rapports de recherche et de participer à leur diffusion auprès des intervenants locaux et provinciaux intéressés ou impliqués en Francisation.

Qualifications:

- baccalauréat en éducation, en sciences sociales ou l'équivalent;
- expériences en recherche dans le domaine des sciences sociales et de l'éducation;
- connaissance de la communauté fransaskoise ou du milieu minoritaire francophone;
- capacité de travailler en équipe;
- capacité de rédaction de documents de recherches et d'approches pédagogiques;
- excellente maîtrise du français écrit et oral; capacité de communiquer en anglais;
- disponibilité à voyager à travers la province;
- familiarité avec les logiciels de traitement de texte et les bases de données, un atout.

Lieu de travail: Saskatoon de préférence
Langue de travail: français
Durée de l'emploi: Contrat de six mois. Possibilité d'extension à un an.
Salaire: à négocier selon les compétences ou l'expérience.
Début de l'emploi: le 1er novembre 1995 ou avant, si disponible.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae avant **le 18 octobre 1995** à :

L'Association provinciale des parents fransaskois
À l'attention de: Ken Triol
Président du Comité sur la Francisation
440, 2e avenue Nord, bureau 203
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 2C3

CWB

La Commission canadienne du blé

Technicien-spécialiste développement des Applications

La Division de la technologie de l'information est à la recherche d'un technicien-spécialiste en développement des applications. Le titulaire, qui sera appelé à travailler en équipe avec d'autres techniciens-spécialistes du même domaine, sera chargé de choisir, d'entretenir et de soutenir des méthodes et des outils destinés accroître la productivité, la qualité et le rendement de la mise au point des applications.

Nous procédons actuellement à la conversion d'un environnement MVS PL1 IMS DB/DC et Telon à un environnement client-serveur utilisant un serveur Sybase SQL, TSQL et SQR supporté par les outils AIX, Powerbuilder, C, Windows 3.1 ainsi que Bachman Groundworks CASE.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle en informatique et/ou posséder une expérience équivalente connexe. Le candidat retenu fera preuve d'une très grande motivation et possédera une vaste expérience de la conception et de la mise en oeuvre des systèmes IMS et/ou Sybase au sein d'une grande entreprise ayant une charge de travail mixte constituée de transactions et de traitement par lot. Le candidat doit avoir de l'expérience dans le choix et le soutien de méthodes et d'outils, et posséder des aptitudes en matière de communication, d'analyse, de résolution de problèmes et de prise de décisions. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux, ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références, **au plus tard le 11 octobre 1995.**

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succursale Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5

CRTC **AVIS PUBLIC** Canada

Avis public CRTC 1995-163. Le CRTC a reçu de la part de la Shaw Communications Inc. et de la Rogers Cablesystems Limited des demandes de modification des exigences actuelles du CRTC en matière de distribution et d'assemblage et une demande concernant le service appelé Consumer News & Business Channel. Le CRTC a également reçu une demande de l'Access Cable Television Limited voulant que l'on ajoute BET à la section A de la Liste des services par satellite admissibles en vertu de la partie II. Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire-général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard **le 30 octobre 1995**. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC au (819) 997–2429 et au bureau du CRTC à Winnipeg (204) 983–6306.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC **AVIS PUBLIC** Canada

Avis public CRTC 1995-162. L'avis public CRTC 1995-60 intitulé **Examen de certaines questions concernant la radio**, annonçait la révision des formules pour les stations FM commerciales en éliminant les formules de «Musique populaire, rock et de danse» (Groupe I) et «Country» (Groupe II). Une formule «Spécialisée» sera maintenue. Conformément à cet avis public, le CRTC a reçu des demandes des titulaires des entreprises de radio suivantes en vue de modifier leurs licences afin d'être exemptées de l'obligation de diffuser exclusivement à l'intérieur des formules du Groupe I ou du Groupe II: 6. Winnipeg (Man.). Demande (951753300-CKMM-FM) par **WESTERN WORLD LIMITED PARTNERSHIP**, 1700–155, rue Carlton, Winnipeg (Man.) R3C 3H8. EXAMEN DE LA DEMANDE: 1700–155, rue Carlton, Winnipeg (Man.). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 prom. du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1, (819) 997–2429; et au bureau du CRTC à Winnipeg: Édifice Kensington, 275, av. Portage, Suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3 (204) 983–6306. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant **le ou avant le 3 novembre 1995**. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997–0313, fax (819) 994–0218, ATS (819) 994–0423.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

La Société d'assurance publique du Manitoba est à la recherche

d'INSTRUCTEURS pour son PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE AUTOMOBILE À L'ÉCOLE

POSTES OFFERTS

Des postes à temps partiel sont offerts aux personnes intéressées à participer, à titre d'instructeurs, au Programme d'enseignement de la conduite automobile à l'école de la Société d'assurance publique en 1995-1996.

CONDITIONS

Les candidats doivent posséder les qualités suivantes :

- capacité d'expression orale et écrite en anglais et en français;
- expérience vérifiée de la conduite de véhicules des classes 5.0 ou 4.0;
- permis d'instructeur de conduite ou capacité d'obtenir l'agrément à titre d'instructeur;
- excellentes compétences en matière de relations interpersonnelles et de formation;
- le brevet d'enseignement ou une expérience équivalente est un atout.

LIEUX DE TRAVAIL

Des postes à temps partiel sont offerts aux candidats locaux à Saint-Jean-Baptiste.

FORMATION

La Société d'assurance publique du Manitoba offrira une formation aux candidats choisis. Les postes sont offerts à contrat, de novembre 1995 à juin 1996.

DEMANDE

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae en anglais et en français, à l'adresse suivante :

Société d'assurance publique du Manitoba
Département de la sécurité routière
Programme d'enseignement de la conduite automobile à l'école
C. P. 6300, 234 Donald
Winnipeg (MB) R3C 4A4
Téléphone : (204) 985-7199

L'assurance publique au Manitoba

Royal Canadian Mounted Police — **Gendarmerie royale du Canada**

Poste de **MEMBRE CIVIL**. Sous la direction de l'officier responsable des Services de gestion de la GRC au Manitoba, le ou la titulaire fait des recherches, prépare et présente des rapports d'étude ou d'analyse. Il ou elle rédige des comptes rendus détaillés à l'aide de logiciels sur l'ordinateur central ou sur son ordinateur personnel. Il ou elle se tient en communication avec divers ministères fédéraux et provinciaux et détachements de la GRC.

INSTRUCTION : Avoir un diplôme d'une université ou d'un collège reconnu dans l'un des domaines suivants : administration des affaires, commerce, économie, sciences politiques ou gestion des affaires sociales, et avoir suivi des cours de statistiques, de recherche et de gestion. Exigence linguistique : anglais essentiel.

EXPÉRIENCE : Avoir plusieurs années d'expérience en recherche, préparation et présentation de rapports d'analyse et d'étude.

EXIGENCES SPÉCIALES : Il est essentiel de connaître et de comprendre le fonctionnement des ordinateurs, des progiciels et des tableurs.

SALAIRE : de 35 728 $ à 39 994 $, selon l'expérience.

DATE LIMITE : le 13 octobre 1995.

Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Gendarmerie royale du Canada
Inspecteur Bill MENZIES
Personnel et Affectations
1091, av. du Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3K2

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue AGNÈS LANDRY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 155, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2, le ou avant le 28e jour d'octobre 1995.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour de septembre 1995.

ANTOINE FRÉCHETTE
Procureur de la succession

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur founissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères

Les candidats doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidats doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenants de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire : de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
Poste de garde,
189, rue Evanson, rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

TRADUCTRICE-RÉVISEURE OU TRADUCTEUR-RÉVISEUR (Poste à durée déterminée)

Le gouvernement du Manitoba est à la recherche d'une personne compétente pouvant traduire et réviser des textes traitant des sujets les plus divers. La traduction se fait de l'anglais au français et elle comprend la recherche terminologique et la confection de lexiques. Des compétences et de l'expérience en révision, également de l'anglais au français, permettront à la personne choisie de former les nouveaux traducteurs ou d'aider les traducteurs plus expérimentés à se perfectionner. La personne retenue devra être capable de travailler de façon autonome.

Connaissance approfondie de l'anglais et du français; excellente capacité de rédaction et de communication; diplôme d'études postsecondaires en traduction ou expérience considérable en traduction et en révision, ou les deux; aptitude à faire des recherches et esprit analytique. Tous les candidats et candidates devront passer une épreuve écrite. On tiendra compte du Programme d'action positive dans les critères de sélection.

Le présent concours pourra servir à dresser une liste d'admissibilité qui demeurera en vigueur six mois après les entrevues de sélection.

Échelle de salaire : 44 407 $ à 56 058 $ par année

N° du concours : 14-031-95

Date de clôture : le 20 octobre 1995

Envoyez votre demande au service suivant :

Gestion des ressources humaines
Culture, Patrimoine et Citoyenneté
405, Broadway, 9e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

La Caisse populaire de Lorette Ltée

DIRECTEUR / DIRECTRICE

LA CAISSE POPULAIRE:
La Caisse populaire de Lorette gère un actif de 17 719 000$ et offre des services financiers à 2650 membres.

LE DÉFI:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur ou la directrice sera responsable de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler l'ensemble des activités requises à l'atteinte des objectifs de la caisse populaire.

LES EXIGENCES:
- Expérience pertinente dans une institution financière;
- Expérience en gestion du personnel;
- Expérience dans le domaine du crédit à la consommation, du crédit agricole et commercial;
- Qualité de leadership, sens d'autonomie et d'initiative;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.

RÉMUNÉRATION:
Selon l'échelle en vigueur.

ENTRÉE EN FONCTIONS:
Le plus tôt possible.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae avec la mention "Personnel et confidentiel" **au plus tard le 13 octobre 1995** à l'attention de:

Mme Rachelle Kiazyk, présidente
La Caisse populaire de Lorette
Case postale 89
Lorette (Manitoba) · R0A 0Y0

L'EAU VIVE l'hebdomadaire fransaskois

est à la recherche d'un.e
Graphiste à 3 jours/semaine

Description du poste:
° montage des annonces publicitaires selon les exigences des clients et du directeur;
° montage du journal selon les exigences de la rédactrice en chef et du directeur;
° classement des annonces et du matériel graphique en filière et en informatique.

Qualités recherchées:
° maîtrise des environnements informatiques Macintosh et IBM;
° maîtrise des divers logiciels de mise-en-page et de graphisme: Page-Maker 5,0, Aldus Freehand, Corel Draw...;
° diplôme et(ou) expérience équivalente en infographie et expérience en montage d'un journal;
° très bonne connaissance du français et de l'anglais;
° une personne fiable, soucieuse de la qualité de son travail qui aime les défis et travaille bien en équipe.

Lieu de travail: Regina
Salaire: à négocier selon les compétences
Entrée en fonction: fin octobre 1995

Faites parvenir votre curriculum-vitae, ou communiquez par téléphone, avant le 20 octobre à 17h00 au:
Directeur général
L'Eau vive
2606, rue Central
Regina (SK) S4N 2N9
Tél: 347-0481 Fax: 565-3450

CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE SALABERRY

Assemblée annuelle

Le mardi 24 octobre 1995 à 19 h aura lieu l'assemblée générale annuelle du Centre médico-social De Salaberry à la Municipalité rural de De Salaberry, 466, rue Sabourin, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba).

ORDRE DU JOUR

1.0 Appel à l'ordre
2.0 Procès verbal de l'assemblée générale annuelle juin 1994
3.0 Rapport du conseil d'administration
  3.1 Rapport du président
  3.2 Rapport du comité des finances
4.0 Nomination des vérificateurs
5.0 Rapport de la Guilde de l'hôpital
6.0 Rapport de l'administrateur
7.0 Rapport du directeur du personnel médical
8.0 Autres rapports
  8.1 Comité consultatif sur les admissions au Foyer de soins personnels
  8.2 Construction
  8.3 Activités de financement
  8.4 Service d'ambulance
  8.5 Services en langue française
  8.6 Réforme – associations
9.0 Divers
10.0 Réponses aux questions
11.0 Fin de séance

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

«Apprendre et grandir ensemble»

Concierges remplaçants
Équipe de nuit

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 recevra des applications pour le poste de concierge remplaçant pour les écoles urbaines: École Taché (744, rue Langevin), École Lacerte (1101, promenade Autumnwood), Collège Louis-Riel (585, rue Saint-Jean-Baptiste) et École Précieux-Sang (209, rue Kenny).

Une connaissance orale et écrite des deux langues officielles (français et anglais) est obligatoire. Une expérience de concierge et une connaissance générale des méthodes de nettoyage seront des atouts. Salaire selon l'entente collective.

S'il vous plaît faire parvenir votre demande à l'attention de:

Monsieur Maurice Chaput
Directeur du transport et de l'entretien
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
131, boulevard Provencher, bureau 312
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

«Apprendre et grandir ensemble»

La DSFM sollicite des candidatures au poste de commis au bureau divisionnaire.

La personne travaillera surtout dans les domaines suivants :

- le courrier divisionnaire;
- le courrier interne du bureau;
- la préparation d'envois et de documents;
- la relève de la réception;
- polycopies.

Les qualités requises pour le poste :

- bon entregent;
- habilité de travailler en équipe;
- sens de l'organisation;
- débrouillardise;
- bonne maîtrise du français.

Date d'entrée en fonction : le plus tôt possible.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en soumettant votre curriculum vitae avant le 11 octobre 1995 à :

Monsieur Alexis Bertrand, directeur du personnel
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
131, boulevard Provencher, bureau 112
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Encouragez nos annonceurs!

VILLE DE WINNIPEG

NOMINATIONS DE CITOYENS AUX CONSEILS MUNICIPAUX ET AUX COMMISSIONS MUNICIPALES

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE WINNIPEG FAIT UN APPEL DE CANDIDATURES POUR COMBLER DES POSTES DE MEMBRES CITOYENS AU SEIN DES COMMISSIONS ET DES CONSEILS MUNICIPAUX.

On demande des membres citoyens pour siéger aux commissions et conseils suivants. Un cahier de documentation comportant des formulaires de demande est disponible auprès du Bureau du greffier, Édifice du Conseil, 510, rue Main, Winnipeg, R3B 1B9, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.

Comité consultatif sur l'accès aux installations
Commission de redressement
Comité de révision
Comité consultatif sur le boulevard Provencher
Comité des relations interraciales dans la communauté
Conseil d'administration de l'Hôpital Concordia
Comités consultatifs de la Bibliothèque
Conseil d'administration du Musée de Saint-Boniface
Conseil consultatif des Arts de Winnipeg
Direction du stationnement de Winnipeg
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique de Winnipeg
Comité pour la sécurité des citoyens de Winnipeg

Les demandes seront acceptées au Bureau du greffier jusqu'au vendredi 17 novembre 1995 à 16 h 30 au plus tard, ou par la poste, pourvu que la date timbrée par le bureau de poste ne soit pas postérieure au 17 novembre 1995.

Les demandes seront examinées par le Comité de sélection nommé par le Comité exécutif.

Pour tout renseignement d'ordre général, s'adresser au Service de renseignements de l'hôtel de ville au 986-2171.

Dorothy Browton
Greffier

«La Ville encourage tout particulièrement les personnes autochtones, les femmes, les minorités visibles et les personnes handicapées à déposer leur candidature»

Le P'tit Bonheur inc.
210, rue Masson & Aulneau
Saint-Boniface (MB)
R2H 0H4

recherche un(e)
éducateur(trice) francophone
Date limite: le 11 octobre 1995.

Contacter Anita au ***233-7491.***



Margaret D. Redmond

La CCB a le plaisir d'annoncer que Margaret Redmond a été nommée à titre d'avocate-conseil principale et dè secrétaire générale.
Mme Redmond assurera le maintien de liens entre la CCB, le Comité consultatif élu par les producteurs et le secteur céréalier, en ce qui regarde les politiques et les questions opérationnelles de l'organisation. Avant sa nomination, Mme Redmond occupait le poste d'avocate-conseil principale. Elle maintiendra ses responsabilités à l'égard des questions juridiques touchant la CCB. Mme Redmond détient un diplôme en Droit de l'Université du Manitoba.

En sa capacité de secrétaire générale, Mme Redmond succède à Mme Lucille Evans, qui a pris sa retraite le 30 août 1995.

Office de commercialisation prévu par la loi, la CCB agit au service des céréaliculteurs des Prairies. De concert avec l'industrie céréalière canadienne, la CCB vend chaque année du blé, du blé dur et de l'orge dans plus de 70 pays. Les activités de la CCB sont financées par les agriculteurs des Prairies.

CWB
La Commission canadienne du blé

Recyclez ce journal!

À VENDRE

Bâtiment à bureaux ou à logements

Le village de Pinawa (1 800 habitants) se trouve en pleine nature, dans un paysage de pins et de granite, au bord des eaux pures et cristallines de la rivière Winnipeg. Pour s'y rendre à partir de Winnipeg, il faut compter environ une heure sur une route pavée, en direction nord-est.

Le bâtiment à vendre est situé dans le village même, sur un terrain paysagé de 3,25 hectares (8 acres). Il a trois étages, il est de construction solide et il a été bien entretenu.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, qui agit au nom d'Énergie atomique du Canada limitée, est à la recherche d'offres d'achat concernant ce bâtiment.

Le prix offert est un facteur important dans le choix de l'offre à retenir, mais il est encore plus important que l'acheteur se serve du bâtiment en respectant l'image de propreté et de sécurité qui caractérise Pinawa. Si elles sont conformes à cette exigence, les offres nettement inférieures à la valeur de remplacement d'environ 5 millions de dollars seront considérées.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce bâtiment à vendre, veuillez communiquer avec :

M. Noel Dunford
Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada
269, rue Main, bureau 200
Winnipeg R3C 2Z1

Téléphone : (204) 984-5949
Télécopieur : (204) 983-0072

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Les maires des villes d'hiver se rencontreront à Winnipeg

On prévoit des retombées de 6,2 millions $

Le premier ministre Gary Filmon s'est empressé de souligner les succès qu'obtient Winnipeg quand elle se mêle d'organiser des événements importants. La compétition de la coupe Grey la mieux organisée, a-t-il rappelé, c'est ici qu'elle s'est déroulée.

C'est donc avec entrain que le comité organisateur de la 7e rencontre internationale des villes hivernales, sous la présidence d'honneur de la mairesse Susan Thompson, a lancé le 3 octobre le programme officiel de l'événement, qui aura lieu du 9 au 13 février prochain au Centre des congrès.

Villes d'hiver 96 — c'est le nom de l'événement — comporte de multiples facettes. En plus d'un colloque des maires eux-mêmes, on y trouvera une foire-exposition sur les possibilités de développement économique, un forum sur les défis qu'affrontent les villes d'hiver, trois concours de design, diverses conférences, ainsi que la tenue d'événements culturels et sportifs, parmi lesquels une course en tobbogan, la «Great Northern Concrete Toboggan Race».

L'événement réunira des délégués et des exposants de plus de 60 villes d'hiver de 26 pays, dont le Japon, la Chine, des pays de la Scandinavie, et des représentants des villes du nord des États-Unis.



Normand Gousseau: des retombées pour le Festival du Voyageur.

L'événement aura comme toile de fond le Festival du Voyageur, parce que, explique le directeur-général Normand Gousseau, la tenue d'un festival fait partie des conditions à remplir pour qu'une ville puisse poser sa candidature comme ville-hôtesse.

«À long terme, explique Normand Gousseau, on espère que ça peut nous aider à développer le marché du tourisme international.» À plus court terme, le Festival en profite pour mettre davantage d'accent sur certains points de sa programmation et en hausser la qualité, comme ce sera le cas pour les sculptures de neige.

Sylviane LANTHIER

CULTUREL



Karine BEAUDETTE

Ça tonnait!

Finalement, ce nouveau nom de «Francotonne» n'est peut-être pas si mal. Même si on est tanné de voir et d'entendre le préfixe franco-, le «tonne» est bien choisi. Ceux qui n'en sont pas certains, essayez de vous rendre au prochain rassemblement des secondaires francophones. Vos tympans vous confirmeront que c'est tonnant en effet!

Les jeunes se font entendre à Francotonne. C'est impressionnant de les entendre rugir ainsi. Et ils affichent leurs couleurs aussi: du bleu à lèvres, des cheveux verts ou rouges, des visages barbouillés de lettres comme CLR, CRGR et ESJ. La fierté est présente (même si la langue de Shakespeare semble être malheureusement privilégiée par beaucoup de jeunes).

Mais il semblerait que ça fait peur à certains adultes, des jeunes qui s'expriment. Je songe au moment où les 1 145 jeunes étaient rassemblés pour la «photo de famille» annuelle et montraient leur belle énergie. Une enseignante (ou une parente) s'est approchée des photographes en disant: «Vous là! Dépêchez-vous! Ils sont dangereux quand ils sont comme ça!»

Pourtant, Francotonne s'est déroulé sans accroc majeur, sans blessure grave. Il faudrait peut-être faire confiance à la jeunesse!

◆◆◆

Y

Ce serait bien de pouvoir demander à Lynda Lemay pourquoi elle a choisi ce titre, «Y», pour son disque! Et ce serait intéressant de pouvoir rencontrer cette auteure-compositeure-interprète qu'on commence à peine à découvrir depuis quelques mois.

L'album Y comprend dix chansons, dont deux qui ont beaucoup joué à la radio: *Jamais fidèle* et *C'est vendredi*. L'album contient aussi plein d'autres chansons tout aussi jolies. Les paroles et la musique de *Berceuse pour adultes* et de *Le plus fort c'est mon père* sont très charmantes et intelligentes, tout comme celles, riches de sentiments, de *Montre-moi* et *Semblant de rien*.

Dommage que ce disque ne comprenne pas aussi *La visite*, qui se trouve sur un enregistrement plus court réalisé en direct. Cette chanson est une vraie perle: elle ose dire, avec humour, ce qu'on pense tout bas des gens qui viennent nous voir quand on n'en a pas envie.

Y: à écouter!

Huguette Gérardy fabrique des bijoux

«C'est comme une fièvre; des fois, j'oublie de manger!»

Équipée de ses pinces, de son marteau et de son enclume, Huguette Gérardy se met au travail. Pendant des heures, penchée sur son fil d'argent, elle s'archarnera à lui donner sa forme. Pincer, tourner, plier, tortiller, écraser, torsader, souder... tous les moyens sont bons pour parvenir à ses fins. Le travail est fini; on enfile un crochet dans le petit anneau supérieur et voilà une autre paire de boucles d'oreilles à ajouter à sa collection!



photo: Carole Thibeault

Huguette Gérardy et quelques pièces de sa collection personnelle.

Huguette Gérardy confectionne des bijoux. C'est une passion qu'elle s'est découvert il y a environ une dizaine d'années. «J'ai commencé en faisant des boucles d'oreilles pour mes amies. À l'époque, c'était des modèles très simples mais elles aimaient ça. Ça m'a encouragée à continuer.»

Il est vrai que l'art que cette enseignante en immersion a développé s'est beaucoup modifié au fil des ans. Les bijoux de Huguette Gérardy sont stylisés et recherchés. En plus du fil d'argent — «qui n'est pas facile à trouver à Winnipeg» — elle utilise aussi du fil de cuivre et des pierres semi-précieuses. Elle fabrique des colliers, des broches et des boucles d'oreilles. Dernièrement, elle tentait même l'expérience avec une montre.

Afin d'améliorer sa technique, l'orfèvre en herbe a récemment pris des cours de soudure. «Ça me permet de faire beaucoup plus de choses, maintient-elle. Par exemple pour ce pendantif — elle sort son préféré — je n'aurais jamais été capable de faire les anneaux sans soudure.»

Huguette Gérardy se considère comme une artiste plutôt qu'une artisane. «C'est un travail très créatif», explique-t-elle. À la créativité viennent s'ajouter deux autres qualités essentielles: l'habileté et la patience. Elle peut mettre en effet de nombreuses heures sur une seule pièce.

Lorsqu'elle est en période de production, rien ne peut arrêter Huguette Gérardy. Elle confie que la maison devient alors sens dessus dessous. «Il y a des bijoux partout: sur la table, dans la chambre à coucher, dans le salon, au sous-sol, partout! C'est comme une fièvre. Des fois, j'oublie de manger!»

Des bijoux originaux

Mais d'où vient cette passion? «Je suis comme ma mère. J'ai toujours aimé les beaux bijoux. J'aime ce qui brille.» La native de Saint-Labre raconte que dans son enfance, elle avait un gros sac de perles avec lesquelles elle jouait souvent. «Le sac me paraissait tellement gros, se rappelle-t-elle. On l'a retrouvé il y a quelques années et je me suis rendue compte qu'il est tout petit!»

Huguette Gérardy cherche maintenant à se faire connaître, à vendre ses œuvres par l'entremise d'une boutique de mode ou autre. «J'ai déjà eu des kiosques pendant Folklorama ou pendant le Festival du Voyageur, mais c'est plutôt décourageant. Ce n'est pas le genre d'endroit où les gens sont prêts à payer le prix. Je vends beaucoup de petites boucles d'oreilles simples à 7 $ ou 8 $ dollars. Mais les choses plus compliquées ne se vendent pas.

«Quand les gens achètent mes bijoux, je leur garantis qu'ils n'en trouveront jamais de pareils. Ils sont certains d'avoir quelque chose d'original. Même moi, si je voulais, je ne pourrais pas faire deux fois la même chose!»

L'artiste fixe le plus souvent ses prix selon le temps qu'elle a mis pour fabriquer le bijoux, ce qui peut varier entre 20 $ et 80 $. Elle avoue qu'elle aimerait vivre de son art mais il faut d'abord qu'elle trouve un distributeur. «Ce n'est pas facile, dit-elle. La compétition est forte. Il y en a beaucoup d'autres qui font aussi des bijoux. Il faut savoir se démarquer et se faire remarquer.»

En attendant que le succès lui sourie, Huguette Gérardy trouve quand même une bonne façon d'épuiser son stock: «Toute ma famille reçoit des bijoux en cadeau à Noël!»

Carole THIBEAULT

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher, 233-8972) en octobre: ***Minute-Moumoutte*** les 5 et 6 et ***Michelle Grégoire*** les 12 et 13; et au Mârdi Jazz ***Daniel Koulak*** le 10 et ***Ron Paley*** le 17. Entrée gratuite.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: ***Out of Russia***, les 6 et 7 octobre à 20 h. À la salle du Centenaire. Info: 949-3999.

❖ Dans le cadre de sa série de nouvelle musique, GroundSwell présente ***Irish Fusion*** le dimanche 15 octobre à 20 h à Crossways (église unie Young, 222, Furby) Info: 943-5770.

DANSE

❖ Le Ballet royal de Winnipeg prépare son premier spectacle de la saison: ***Spotlight on Kylian***, du 12 au 14 et du 19 au 21 octobre à 20 h. Info: 956-2792.

THÉÂTRE

❖ À l'affiche du Prairie Theatre Exchange (393, Portage): ***Someone Who'll Watch Over Me*** de Frank McGuinness. Jusqu'au 14 octobre. Info: 942-5483.

❖ La troupe Mermaid Theatre of Nova Scotia, invitée par Manitoba Theatre for Young People, présente: ***Stuart Little***, les 6 et 8 octobre au théâtre Gas Station. Info: 947-0394.

❖ La troupe Fantasy Theatre for Children présente ***The Wind in the Willows*** du 9 au 15 octobre. Au Deaf Centre Manitoba (285, Pembina). Info: 944-0581.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM: l'exposition ***Une tradition documentaire au Québec? Quelle tradition? Quel documentaire?***, dans le cadre du Festival de photographie Année lumière, qui se déroule aussi à la galerie Floating (100, Arthur). Jusqu'au 28 octobre.

❖ À la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon): ***Qu'est-ce que la francophonie?***. À partir du 12 octobre.

❖ Au musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert): une exposition de 50 ***courtepointes anciennes de la Nouvelle-Écosse***. Jusqu'au 29 octobre.

❖ À la galerie Lumière (2-70, Albert): ***Le proche et le lointain***, par des étudiants en photo d'Arles, en France. À partir du 12 octobre.

❖ À la galerie du Palais législatif: ***Expressions of Life***, une collection de sculptures en terre cuite par Lise Belkin. Jusqu'au 30 octobre.

❖ Au Musée des beaux-arts (300, Memorial), entre autres: ***Historical Portraits of Manitoba*** et ***Women's Art / Women's Lives***. Jusqu'au 15 octobre.

❖ Le groupe d'artistes Printmakers Ten propose son ***exposition annuelle d'estampes et de gravures*** au conservatoire Assiniboine. Jusqu'au 30 septembre. Info: 254-8501.

EN FAMILLE

❖ C'est le moment idéal de l'année pour voir les oiseaux migrateurs qui font une pause au ***marais Oak Hammock*** avant de s'envoler vers le Sud. Le centre d'interprétation ouvre ses portes à 8 h 30 jusqu'à la tombée du jour. Info: 467-3300.

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) propose deux journées d'activités pour ***l'Action de grâces*** les 8 et 9 octobre. Au programme: déjeuner aux crêpes, randonnées guidées, promenades à cheval, artisanat, etc. Info: 989-8355.

❖ Au Musée des enfants (45, Forks Market), on explore le thème ***des trésors*** en octobre. Info: 956-KIDS.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE



Michelle Grégoire est au Foyer les 12 et 13 octobre.

PROVINCE

Spectacle des aînés en novembre

Les aînés présenteront leur spectacle théâtral annuel au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) les 1er, 2 et 3 novembre prochains.

Présenté par le Théâtre des aînés et parrainé par la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), ce spectacle dont le thème est Vieillir en beauté, regroupera les saynètes des troupes de Saint-Adolphe, Saint-Boniface, Saint-Malo et La Broquerie, ainsi que les danseurs de Lorette et la chorale des Joyeux Troubadours.

Le spectacle a lieu à 14 h le 1er novembre et à 20 h les 2 et 3 novembre. Les billets (10 $ plus taxes) seront en vente au CCFM à partir du 10 octobre. Pour réserver: 233-8972.

S. L.



À l'occasion du
80e anniversaire
de profession religieuse
et du
100e anniversaire
de naissance de
Sr Anne St-Gabriel,
les Filles de la Croix
vous invitent à un
Thé Rencontre
le dimanche 8 octobre 1995
à la Maison Ste-Croix
66, avenue Moore
Saint-Vital (Manitoba)
entre 14 h 30 et 16 h.

Colloque Gabrielle Roy

Il reste à réunir les Actes du colloque!

«Quand on a 50 communications et une centaine d'inscriptions, on peut être satisfait», estime un des organisateurs du Colloque international Gabrielle Roy, André Fauchon, qui doit maintenant s'attaquer à la préparation des Actes du colloque.

Ouvert par la conférence de François Ricard le merdredi 27 septembre, à laquelle environ 200 personnes ont assisté, le colloque s'est bien déroulé et André Fauchon n'a entendu que de bons commentaires de la part des participants aux diverses communications. «François Ricard était même impressionné par le haut niveau des communications», mentionne le professeur de géographie au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Le comité organisateur (1) avait aussi voulu que ce colloque permette au maximum de gens de s'intéresser à Gabrielle Roy, ce que visaient des activités ouvertes à tous, comme la projection de films et d'entrevues accordées par l'auteure, ou encore par l'organisation de l'exposition en montre au Musée des beaux-arts, *La Collection de Gabrielle Roy, la donation de Marcel Carbotte au Musée du Québec.*

«J'avais vu la version originale de cette exposition à Québec, explique André Fauchon. Et comme il était prévu dans notre projet original que nous organisions une exposition pendant le colloque, j'avais demandé au directeur du Musée de Winnipeg si monter cette exposition pourrait l'intéresser.»

Le 29 septembre dernier, le public était invité au vernissage, au cours duquel André Fauchon s'est vu remettre l'épinglette du Musée des beaux-arts, un geste auquel il ne s'attendait pas du tout!

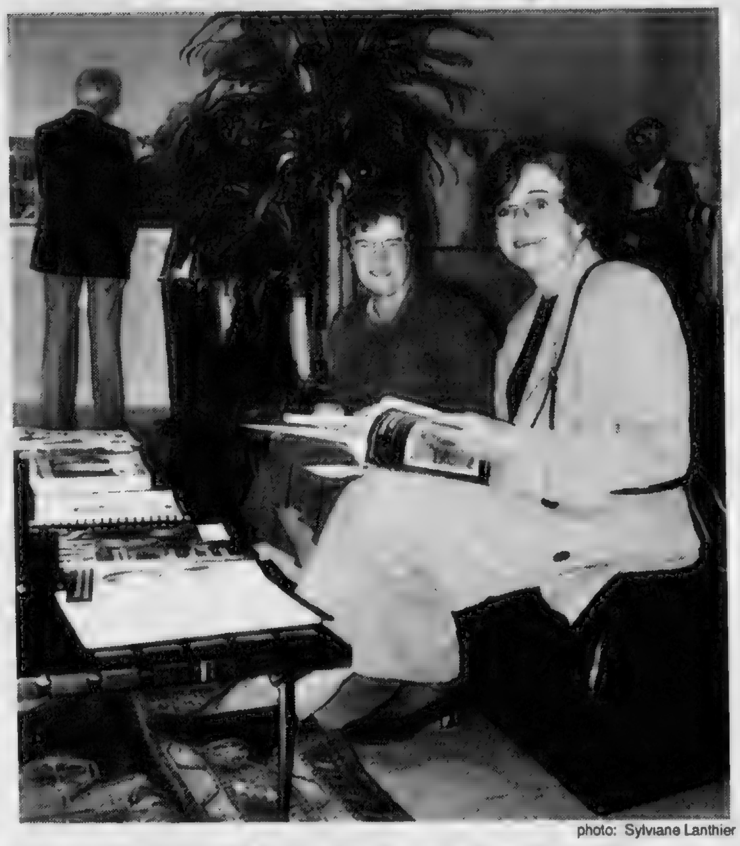


photo: Sylviane Lanthier

Un coin-lecture a été aménagée dans l'exposition du Musée des beaux-arts, où on peut à la fois voir des oœuvres qui meublait l'appartement de Gabrielle Roy et s'imprégner de l'atmosphère de l'auteure en consultant ses romans, comme l'ont fait les personnes qui se sont rendues au vernissage le 29 septembre.

Quant aux Actes du colloque, qui réuniront les communications qu'ont pu entendre les participants, André Fauchon aimerait les voir publier en août prochain, soit «moins d'un an après le colloque».

Il lui reste à trouver des subventions qui pourraient permettre la publication de l'ensemble des communications, soit de 700 à 800 pages. «Si non, il faudra faire une sélection parmi toutes les communications, ce qui est toujours difficile et impopulaire.» Les Actes seront publiés aux Presses universitaires de Saint-Boniface.

Sylviane LANTHIER

(1) le comité comprend aussi Marie-Christine Aubin, Claudine Cécille, Lise Gaboury-Diallo et Carol Harvey.

Les Blés organisent une soirée-bénéfice

Les souvenirs d'Henri Bergeron, vus par les autres

Le dimanche 29 octobre, dans la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), Henri Bergeron écoutera des personnalités d'ici retracer leurs souvenirs de l'époque où le célèbre Franco-Manitobain était collégien, jeune annonceur à CKSB ou encore jeune acteur au Cercle Molière.

Auteur d'*Un bavard se tait pour écrire* publié aux Éditions du Blé, Henri Bergeron participera également au lancement du deuxième volet de ses mémoires, *Le Cœur de l'arbre,* lors d'un banquet-bénéfice organisé par la maison d'édition. (1)

«Nous essayons de créer un événement autour de l'édition et autour du livre, explique Lucien Chaput, trésorier des Éditions du Blé. Et nous avons pensé profiter de la présence d'Henri Bergeron, pour souligner son apport à la communauté en tant que pionnier de la radio et de la télé canadiennes.

«Ça va faire jaser, ça va faire la promotion du livre et ça va montrer qu'on peut fêter, s'amuser et rire aussi autour du livre.»

Le banquet — un buffet réalisé par le service de traiteur du Centre culturel — coûte 50 $ le couvert et comprend en prime un exemplaire du *Bavard se tait pour écrire.* (Des reçus pour fins d'impôt seront émis.)

Pour la maison d'édition, l'événement est aussi une occasion d'amasser des fonds. «C'est la première fois que nous organisons une levée de fonds, explique le directeur littéraire, Lionel Dorge. Nous sommes touchés par les compressions comme tout le monde. Il faut combler là où on nous vide.



Archives La Liberté

Henri Bergeron à CKSB en 1946.

«Il n'est pas impossible qu'un tel événement devienne une tradition pour nous. On en revient au bon vieux temps, quand on disait aux gens: défendez la cause!»

Le bon vieux temps, les participants au banquet en entendront aussi parler, quand des invités spéciaux, dont le juge Alfred Monnin, raconteront leurs souvenirs de la jeunesse d'Henri Bergeron.

«Henri Bergeron a fait une année de droit, rappelle Lucien Chaput, à l'époque où Alfred Monnin était en 4e année. Ils se sont retrouvés plus tard à la radio. Henri Bergeron était le premier annonceur de CKSB, tandis qu'Alfred en a été le premier avocat.»

Sylviane LANTHIER

(1) Renseignements et billets (50 $) : aux Éditions du Blé, tél.: 237-8200, auprès de Lucien Chaput, au 774-768 ou auprès des membres du conseil d'administration des Blés. Henri Bergeron sera également à Saint-Claude pour lancer son livre, le jeudi 26 octobre.

Télé-horaire de la semaine du 9 au 15 octobre 1995

SRC

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- **6h05** Les Animaux du bois de Quat'Sous
- **6h30** Bon matin
- **9h00** Les chatouilles du matin
- **9h01** Pacha et les chats
- **9h15** Iris le gentil professeur
- **9h30** La maison de Ouimzie (lundi et mardi) / Johnson et ses amis (mercredi au vendredi)
- **10h00** Babar
- **10h30** Olives et papayes
- **11h00** Christiane Charette en direct
- **12h00** Le midi
- **12h30** Christiane Charette en direct
- **13h00** Louvain à la carte
- **14h00** Les p'tits bonheurs de Clémence
- **15h00** Les contes d'Avonlea (lundi) / Au nord du 60e (mardi) / Les meilleures intentions (mercredi) / Ouverture à la française (jeudi) / Châteauvallon (vendredi)

Lundi

- **16h00** 0340
- **16h01** La ribambelle
- **16h25** 0340
- **16h30** Bêtes pas bêtes+
- **16h56** 0340
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Que le meilleur gagne
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h29** La petite vie
- **19h00** À nous deux!
- **20h00** Enjeux
- **21h00** Le téléjournal
- **21h25** Le point
- **22h24** Manitoba ce soir
- **22h55** Les nouvelles du sport
- **23h20** La météo
- **23h25** 4 et demi...
- **23h55** La politique fédérale
- **0h00** En toute liberté
- **0h50** Fin des émissions

Mardi

- **16h00** 0340
- **16h01** La ribambelle
- **16h25** 0340
- **16h30** Océane
- **16h50** 0340
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Séjour à Londres
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h29** La facture
- **19h00** Scoop
- **20h00** Les héritiers Duval
- **21h00** Le téléjournal
- **21h25** Le point
- **22h00** Manitoba ce soir
- **22h30** Les nouvelles du sport
- **22h55** La météo
- **23h00** C'est juste une farce!
- **23h30** Découverte
- **0h15** Fin des émissions

Mercredi

- **16h00** 0340
- **16h01** La ribambelle
- **16h25** 0340
- **16h30** L'Infernale machine du Dr V
- **16h56** 0340
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Hommage à une auteure manitobaine
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h29** Moi et l'autre
- **19h00** Sous un ciel variable
- **20h00** Jalna
- **21h00** Le téléjournal
- **21h25** Le point
- **22h00** Manitoba ce soir
- **22h30** Les nouvelles du sport
- **22h55** La météo
- **23h00** L'enfer c'est nous autres
- **23h30** Vues d'ici
- **1h00** Fin des émissions

Jeudi

- **16h00** 0340
- **16h01** La ribambelle
- **16h25** 0340
- **16h30** Les Twist
- **16h50** 0340
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Que le meilleur gagne
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h59** Zap
- **20h00** Suspect numéro 1
- **21h00** Le téléjournal
- **21h25** Le point
- **22h24** Manitoba ce soir
- **23h025** Les nouvelles du sport
- **23h50** La météo
- **23h55** L'Écuyer
- ➤ **0h55** Cinéma: **Les cignognes n'en font qu'à leur tête.** *Fr. 1988. Comédie. Marie et son second mari apprennent qu'une incompatibilité biologique les empêche de concevoir un bébé. L'adoption s'étant révélée une entreprise difficile à concrétiser, ils acceptent d'accompagner dans sa grossesse une jeune fille prête à leur céder son bébé.*
- **2h20** Fin des émissions

Vendredi

- **16h00** 0340
- **16h01** La ribambelle
- **16h25** 0340
- **16h30** Sur la piste
- **16h55** 0340
- **17h00** Fais-moi peur!
- **17h30** Que le meilleur gagne
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Autostop
- ➤ **18h59** Les grands films: **David**
- **21h00** Le téléjournal
- **21h25** Le point médias
- **22h00** Manitoba ce soir
- **22h30** Les nouvelles du sport
- **22h55** La météo
- **23h00** Scènes de la vie culturelle
- ➤ **23h30** Cinéma: **Un bon flic.** *É.-U. 1991. Drame policier. À la mort de son coéquipier lors d'une opération policière, Arthur devient le tuteur de ses trois jolies fillettes.*
- **1h35** Fin des émissions

Samedi

- **7h01** Les contes du chat perché
- **7h30** Richard Scarry
- **8h00** Bouledogue Bazar
- **8h01** Clyde
- **8h25** Aladdin
- **8h45** Bouledogue Bazar
- **9h20** La bande à Dingo
- **9h45** La bande à Picsou
- **10h10** Tiny Toons
- **10h30** Bouledogue Bazar
- **10h35** Iznogoud
- **11h00** Génies en herbe
- **11h30** Les pieds dans les plats
- **12h00** L'accent francophone
- ➤ **13h00** Cinéma: **Sorties de route**
- **15h00** Parfums d'Italie
- **15h30** Autostop
- **16h00** Perfecto
- **16h30** Simplement, la vie
- **17h00** Le téléjournal
- **17h20** Raison passion
- **18h00** Country centre-ville
- **18h30** La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
- **21h00** Le téléjournal
- **21h20** Les nouvelles du sport
- **21h45** Chapeau melon et bottes de cuir
- ➤ **22h45** Télé-sélection: **Le retour de Casanova.** *Fr. 1992. Comédie dramatique. Fatigué et vieilli, Casanova, accompagné de son fidèle valet Camille, va d'auberge en auberge en attendant un aléatoire visa d'entrée pour Venise.*
- **0h55** Fin des émissions

Dimanche

- **7h01** Winnie l'ourson
- **7h25** L'île aux ours
- **7h40** Budgie, le petit hélicoptère
- **8h02** La petite sirène
- **8h25** Raconte-moi une chanson
- **8h50** Doug
- **9h00** Bouledogue Bazar
- **9h15** Manigances
- **9h45** Parcelles de soleil
- **10h00** Le jour du Seigneur
- **11h00** Point de presse
- **11h30** Scully rencontre
- **12h00** La semaine verte
- **13h00** Second regard
- **13h30** En toute liberté
- **14h00** Horizons
- **15h00** Faites vos gammes
- **16h00** Sous la couverture
- **17h00** La course destination monde
- **18h00** Le téléjournal
- **18h15** Découverte
- **19h00** Raymond Devos à l'Olympia
- **20h00** *À communiquer*
- **22h00** Référendum 95
- **23h00** Les nouvelles du sport
- ➤ **23h30** Ciné-club: **Le Premier siècle: Loulou.** *RFA 1929. Drame. Belle, capricieuse, inconsciente et perverse, Loulou ne vit que pour l'amour. Elle est la maîtresse de plusieurs hommes dont elle fait le malheur à tour de rôle.*
- **1h50** Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- **5h00** Salut, bonjour!
- **8h00** Bla bla bla
- **9h00** Top modèles
- **9h30** Aimer
- **10h00** Bon appétit
- **10h30** Cinéma: **Suspect dangereux** (lundi) / La vie à Montréal
- **10h45** Première ligne
- **12h30** Les feux de l'amour
- **13h30** Bibi et Geneviève
- **14h00** Santa Barbara
- **15h00** Claire Lamarche

Lundi

- **16h00** XVIe Festival du cirque de demain
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- **17h30** Piment fort
- **18h00** Là tu parles!
- **18h30** Fleurs et jardins
- **19h00** Alerte à Malibu
- **20h00** Les machos
- **21h00** Cha ba da
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- **23h50** Astro Jojo
- **23h20** Fermeture

Mardi

- **16h00** Mongrain
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- **17h30** Piment fort
- **18h00** Chambres en ville
- **19h00** Le match de la vie
- **20h00** La misère des riches 1
- **21h00** Cha ba da
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- **23h02** Astro Jojo
- ➤ **23h30** Ciné-lune: **L'ennemi insoupçonnable.** *Fr. 1989. Drame psychologique. Une jeune femme, victime d'un viol dans une université californienne, est confrontée à un milieu social et judiciaire qui ne la soutient pas.*
- **1h00** Fermeture

Mercredi

- **16h00** Mongrain
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- **17h30** Piment fort
- **18h00** La poule aux œufs d'or
- **18h30** Ent'Cadieux
- **19h30** Qui vive
- **20h00** Montréal, ville ouverte
- **21h00** Cha ba da
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- **23h06** Astro Jojo
- ➤ **0h34** Ciné-lune: **Super Polar: Justice express.** *Fr. 1990. Drame. Un diplomate suisse veut venger les victimes d'un terroriste qu'il héberge à la demande de sa maîtresse.*
- **1h34** Fermeture

Jeudi

- **16h00** Mongrain
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- **17h30** Piment fort
- **18h00** Beverly Hills 90210
- **19h00** Je te salue Marie
- **19h30** Les ailes de la mode
- **20h00** Claire Lamarche
- **21h00** Cha ba da
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- ➤ **23h47** Ciné-lune: **Ne réveillez pas un flic qui dort.** *Fr. 1988. Drame policier. Un commissaire découvre qu'une société d'extrême-droite, composée de policiers, est responsable d'assassinats de criminels restés impunis.*
- **1h47** Fermeture

Vendredi

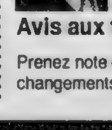
- **16h00** Mongrain
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- **17h30** Piment fort
- **18h00** Fort Boyard
- ➤ **19h00** Cinéma du vendredi: **Le gros bleu.** *Am. 1991. Comédie satirique. Les tribulations de l'équipage d'un submersible en piteux état.*
- **20h30** Beetle Baily
- **21h00** Cha ba da
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- ➤ **23h20** Ciné-lune: **Gnaw: Soudain... les monstres II.** *Can. 1988. Drame d'horreur. Un campus subit l'assaut de rats de taille gigantesque.*
- **1h19** Astro Jojo
- **1h48** Fermeture

Samedi

- **5h00** Astro Jojo
- **5h30** Salut, bonjour!
- **8h00** Fleurs et jardins
- **8h30** Les ailes de la mode
- **9h00** Bibi et Geneviève
- **9h30** Libre-échange
- **9h45** Vos élus
- **10h00** Championnat des quilles
- **11h00** Bell Mobilité
- ➤ **11h30** Ciné-maximum: **Patsy Cline: Rêves et destin**
- ➤ **14h00** Ciné-maximum: **Ciel d'automne**
- **15h30** Vidéo rock détente
- **16h00** Je te salue Marie
- **16h30** L'Arche de Noé
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- ➤ **17h30** Ciné-Columbo: **Meurtre à Malibu.** *Am. 1990. Drame policier. Un détective astucieux soupçonne un joueur de tennis d'avoir assassiné sa maîtresse qui est romancière.*
- ➤ **19h30** Ciné-extra: **Pensées mortelles.** *Am. 1991. Drame policier. Un policier tente d'éclaircir les circonstances entourant le meurtre d'un homme brutal qui a été tué par sa femme avec l'aide d'une amie.*
- **21h30** Benny Hill
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- ➤ **23h29** Ciné-lune: **Cameron.** *Am. 1987. Drame d'horreur. À la suite d'expériences scientifiques pratiquées par son père, un enfant imagine un être monstrueux qui finit par prendre forme réelle.*
- **1h00** Fermeture

Dimanche

- **5h30** Salut, bonjour!
- **8h00** Vision mondiale
- **9h00** Bibi et Geneviève
- **9h30** Finances
- **10h00** Complètement marteau
- **10h30** Bon dimanche
- ➤ **12h00** Ciné-maximum: **L'amour à seize ans**
- ➤ **14h00** Ciné-maximum: **Scoop**
- **16h00** Vins et fromages
- **16h30** Automag plus
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- **17h30** Drôle de vidéo
- **18h00** J.E.
- ➤ **19h00** Cinéma néon: **La postière.** *Can. 1992. Comédie de mœurs. En 1935, dans un village québécois, un jeune garçon observe avec curiosité les petites intrigues du monde adulte.*
- **21h00** L'événement
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- **22h50** Complètement marteau
- **23h19** Finances
- **23h48** Astro Jojo
- **0h16** Vision mondiale
- **1h16** Fermeture



René Homier-Roy

Scène de la vie culturelle
Le vendredi à 23 h
à la SRC.

Avis aux téléspectateurs

Prenez note que la programmation régulière de la SRC est sujette à des changements en raison des émissions spéciales sur le référendum. Merci!

TV5 — La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- **5h30** Télématin
- **7h55** La météo des cinq continents
- **8h00** Paris lumière
- **8h30** Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi) / Découverte (vendredi)
- **9h00** 7 sur 7 (lundi) / L'événement (mardi) / Sous la couverture (mercredi) / Géopolis (jeudi) / Viva (vendredi)
- **9h45** Correspondances (vendredi)
- **10h00** Contact (lundi) / L'hebdo (mardi) / Temps présent (mercredi) / Première ligne (jeudi) / Haïti dans tous nos rêves (vendredi)
- **11h00** Tell quel (lundi) / Magellan (mardi) / Panorama (mercredi) / Plaisir de lire (jeudi) / En toute liberté (vendredi)
- **11h30** Gourmandises (lundi au jeudi) / Régions gourmandes (vendredi)
- **11h45** Le 12 h 45
- **12h00** Patricia Kaas: Je te dis vous (lundi) / Bouillon de culture (mardi) / *À communiquer* (mercredi) / Savoir plus (jeudi) / Envoyé spécial (vendredi)
- **13h00** *À communiquer* (jeudi)
- **13h30** Montagne (lundi) / Les carnets du bourlingueur (mercredi) / Découverte (jeudi) / Fleurs et jardins (vendredi)
- **14h00** Journal télévisé de TV5
- **14h25** La météo des cinq continents
- **14h30** La chance aux chansons (lundi au jeudi) / Faites vos gammes (vendredi)
- **15h30** Pyramide

Lundi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Visions d'Amérique
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** Des chiffres et des lettres
- **17h25** Studio Gabriel
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** L'hebdo
- **19h30** *À communiquer*
- **21h00** Paris lumières
- **21h25** La météo des cinq continents
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Studio Gabriel
- **22h35** Visions d'Amérique
- **22h50** Le cercle de minuit
- **0h00** La planète musique
- **1h00** Mouvements
- **1h30** Évasion
- **2h00** RFI

Mardi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Visions d'Amérique
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** Des chiffres et des lettres
- **17h25** Studio Gabriel
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Temps présent
- **19h30** Ça se discute
- **21h00** Paris lumières
- **21h25** La météo des cinq continents
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Studio Gabriel
- **22h35** Visions d'Amérique
- **22h50** Le cercle de minuit
- **0h00** *À communiquer*
- **1h30** Tell quel
- **2h00** RFI

Mercredi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Visions d'Amérique
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** Des chiffres et des lettres
- **17h25** Studio Gabriel
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Envoyé spécial
- **20h00** Première ligne
- **21h00** Paris lumières
- **21h25** La météo des cinq continents
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Studio Gabriel
- **22h35** Visions d'Amérique
- **22h50** Le cercle de minuit
- **0h00** Ça se discute
- **1h30** Magellan
- **2h00** RFI

Jeudi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Visions d'Amérique
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** Des chiffres et des lettres
- **17h25** Studio Gabriel
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Haïti dans tous nos rêves
- **19h30** Les enfants de la guerre
- **21h00** Paris lumières
- **21h25** La météo des cinq continents
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Studio Gabriel
- **22h35** Visions d'Amérique
- **22h50** Le cercle de minuit
- **0h00** Viva
- **0h45** Ah! Quels titres
- **1h45** 7 jours en Afrique
- **2h00** RFI

Vendredi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Visions d'Amérique
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** 30 millions d'amis
- **17h25** Studio Gabriel
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Thalassa
- **20h30** Les FrancoFolies de Montréal
- **21h00** Paris lumières
- **21h25** La météo des cinq continents
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Studio Gabriel
- **22h35** Visions d'Amérique
- **22h50** Taratata
- **0h00** Ça colle et c'est piquant
- **0h45** Bon week-end
- **1h14** Les carnets du boulingueur
- **1h45** RFI

Samedi

- **6h30** Découverte
- **7h00** Génies en herbe
- **7h30** Magellan
- **8h00** Évasion
- **8h30** Montagne
- **9h00** Clip postal
- **9h30** Fleurs et jardins
- **10h00** 30 millions d'amis
- **10h30** Magazine olympique
- **11h00** Performances
- **11h30** 7 jours en Afrique
- **11h45** Le 12 h 45
- **12h00** Thalassa
- **14h00** Journal télévisé de TV5
- **14h25** La météo des cinq continents
- **14h30** Y'a pas match
- **15h00** Les FrancoFolies de Montréal
- **15h30** Vins et fromages
- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Visions d'Amérique
- **16h45** Correspondances
- **17h00** La dictée des Dicos d'or
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Perdu de vue
- **20h30** La soirée des Dicos d'or
- **21h25** La météo des cinq continents
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Visions d'Amérique
- **22h15** Géopolis
- **23h15** Sortie libre
- **0h00** Faut pas rêver
- **1h00** Espace francophone
- **1h25** Outremers
- **1h55** RFI

Dimanche

- **6h30** Rendez-vous à l'annexe
- **7h00** Rêves en Afrique
- **7h30** Signes
- **8h00** L'école des fans
- **9h00** On aura tout vu!
- **9h30** Vins et fromages
- **10h00** Planète musique
- **11h00** Planète musique
- **11h30** Correspondances
- **11h45** Le 12 h 45
- **12h00** Ah! Quels titres
- **13h00** Contact
- **14h00** Journal télévisé de TV5
- **14h25** La météo des cinq continents
- **14h30** Le monde est à vous
- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Visions d'Amérique
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** L'école des fans
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** 7 sur 7
- **19h30** Bouillon de culture
- **21h00** Tell quel
- **21h25** La météo des cinq continents
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Visions d'Amérique
- **22h15** Savoir plus
- **23h15** Perdu de vue
- **1h15** On aura tout vu!
- **1h45** RFI

SPORT

Avant le curling, la fabrication de la glace!

«On ne peut jamais dire qu'on connaît tout»

Quand Lionel Vermette a accepté son premier poste de «faiseur de glace» en 1972, il n'avait jamais fait de glace de sa vie! En fait, il n'avait même jamais fait de curling.

«C'est un peu curieux que j'ai eu l'emploi mais ils avaient vraiment besoin de quelqu'un, se souvient-il en souriant. Quand j'ai commencé à Saint-Vital, j'ai été chanceux de travailler avec Andy McWilliams, qui faisait la glace à l'aréna de Winnipeg et pour les grosses compétitions comme le Briar et le Tanker.»

Lionel Vermette a appris son métier avec lui — «Il était bon, le petit bonhomme; j'avais de la misère à le suivre» — et il continue à le perfectionner depuis. «C'est toujours un défi. Il y a au moins une difficulté chaque année et on apprend continuellement. On ne peut jamais dire qu'on connaît tout.»

Après deux ans au curling de Saint-Vital, un an au Highlander et un an au Valour Road, Lionel Vermette a pris quelques années pour se consacrer à sa ferme. Puis en 1988, il est redevenu faiseur de glace à Morris, tout près de son village natal de Saint-Jean-Baptiste. Depuis cet automne, il est le «technicien de la glace» au Heather Curling Club à Saint-Boniface. (1)

La fabrication de la glace comporte plusieurs étapes. Il faut premièrement bien laver le plancher, de ciment habituellement, et placer les divisions. Ensuite, dans le cas de glace artificielle, il faut refroidir le plancher jusqu'à –5 °C au moyen d'un compresseur. «Il faut un certificat de "power engineering" pour faire fonctionner le compresseur; j'ai pris le cours au printemps pour pouvoir avoir le poste au Heather.

«On met une première couche d'eau, puis tous les trois ou quatre heures, on arrose jusqu'à ce qu'on arrive à une glace d'une épaisseur de 3/8 de pouce.» Les travailleurs couvrent alors la glace d'une peinture blanche en poudre faite spécialement pour la glace. «Sinon, la glace reste grise, la couleur du plancher.»



photo: Karine Beaudette

Lionel Vermette, faiseur de glace au Heather Curling Club: «C'est un beau club dans un milieu français. C'est un des clubs où je voulais travailler.»

Après quelques autres couches d'eau (jusqu'à un demi-pouce), on marque et on peinture les cercles en rouge et en bleu, par exemple. Encore quelques couches et on peint les lignes du centre, du fond et les autres en noir habituellement. «Moi, je garde les couleurs traditionnelles mais on peut faire ce qu'on veut.

«Avec les dernières couches d'eau (environ 20 en tout), on essaye d'égaliser la surface de la glace pour qu'elle soit aussi à niveau que possible.» Ensuite, en utilisant un racloir large de cinq pieds, on enlève tous les minéraux qui sont montés à la surface de couche en couche.

«La glace est meilleure quand l'eau est plus pure. Quand il y a beaucoup de minéraux, ça gèle moins vite et ça donne une couleur jaunâtre. À la fin, elle a presque un pouce d'épaisseur. Moins c'est épais, mieux ça va et moins ça coûte en électricité.»

Alors, maintenant que la glace est unie et lisse, on commence à jouer? Pas tout de suite. Il faut arroser la glace avec un appareil qui répand des petites gouttes d'eau gelée. «C'est comme des billes sur un plancher. La roche glisse là-dessus. Si on ne mettait pas ces petites gouttes, la roche n'irait pas loin et on ne pourrait pas la diriger.»

Les employés d'un club de curling doivent aussi entretenir la glace. «Après tous les jeux, chaque deux heures, on nettoie avec une "mop" de sept pieds de largeur puis on passe l'arrosoir pour les gouttes. On passe aussi le racloir deux à trois fois par semaine. Une fois par mois, on lave bien la glace à l'eau chaude.»

Les cinq employés de la glace du Heather Curling Club, y compris Lionel Vermette, seront bien occupés puisque le club compte environ 2 000 membres qui jouent de 9 h à 23 h presque tous les jours de la semaine.

Le faiseur de glace aime bien "curler" lui-même de temps en temps. «J'aime aller jouer ailleurs, aller d'un club à l'autre, pour remarquer les différences dans la façon de faire la glace. C'est l'fun de rencontrer les autres "icemakers" et de comparer; on apprend beaucoup les uns des autres.

«C'est un genre de science, faire la glace. Il y a bien des détails. C'est toujours un défi de réussir, d'avoir une belle glace droite. Et finalement, c'est vraiment bien de voir les gens s'amuser!»

Karine BEAUDETTE

(1) Le Heather Curling Club ouvre ses portes le 10 octobre pour la saison 1995-1996.





Peut-être Toronto en janvier

Un avenir dans le patinage pour Nadine Nicolas

En juin dernier, Nadine Nicolas, de Marchand, quittait son village pour une école d'été en patinage artistique qui a pignon sur rue à Toronto. Cette passionnée du patin allait mesurer son talent à celui d'autres patineurs et espérait dénicher un partenaire masculin.

«À Toronto, ils voulaient la garder, raconte Roselyne Nicolas, la mère de Nadine. Mais Nadine, qui a 16 ans, n'était pas prête. Toronto, c'est une grande ville et il n'y a pas d'école française là où elle était.»

Nadine, qui a travaillé avec deux entraîneurs, dont Eric Gillies, l'entraîneur du couple Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler, a également trouvé à Toronto un partenaire masculin de 28 ans. «Les gens de la Fédération canadienne de patinage artistique voulait qu'elle reste, relate Roseline Nicolas. Ils voulaient qu'elle passe les tests du niveau junior puis du niveau senior. Mais le support familial auquel elle est habituée lui manquait.»

Deux semaines après son retour à Marchand, Nadine savait cependant qu'elle voulait retourner à Toronto. «Nous essayons d'arranger les choses pour qu'elle puisse y aller en janvier», explique sa mère, qui aimerait trouver une famille d'accueil à Toronto. Il faut aussi trouver des commanditaires, parce que toute cette aventure coûtera cher.

«Trouver des commanditaires, c'est plus facile quand on a participé à des compétitions en vue; mais c'est pour démarrer qu'on en a besoin!» La famille Nicolas tente aussi de s'organiser pour que Nadine puisse compléter son année scolaire en suivant des cours par correspondance.

Quant à Nadine, elle s'entraîne depuis son retour et a passé au Manitoba le test du niveau junior.

Sylviane LANTHIER



Archives La Liberté

Nadine Nicolas.

Après le camp d'entraînement des Jets

Daniel Lambert retourne aux États-Unis

Après avoir passé l'été au Manitoba, Daniel Lambert était à veille de reprendre la route vers les États-Unis quand il a reçu une invitation à participer au camp d'entraînement des Jets de Winnipeg du 10 au 17 septembre. Mais, il n'a pas été retenu.

Le hockeyeur est donc retourné en Californie pour retrouver l'équipe des Ice Dogs de Los Angeles, anciennement les Gulls de San Diego. Les Ice Dogs ont commencé leur saison le 1er octobre.

K. B.

Nécrologies

Jacqueline Benoist (née Deniset)

Le 21 septembre 1995, Jacqueline Benoist (née Deniset) est décédée paisiblement dans sa résidence de Chambly (Québec) à l'âge de 79 ans.

Jacqueline laisse pour chérir sa mémoire ses deux enfants: Gilles (Marianne) de Chambly et Louise (Jacques) Temporal de France; quatre petits-enfants: Karine, Martin, Geneviève et Stéphanie; sa bru Diane Turmel; son frère Père Maurice Deniset-Bernier; deux sœurs, Thérèse (Louis) Souchon et Monique (Myron) Zuk; ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis.

Jacqueline a été prédécédée par ses parents, François et Hélène (née Bernier), par son mari bien-aimé Jean Benoist, par deux sœurs, Renée et Jeanne, et par trois frères, François, Louis et Jean-Marie.

Après avoir terminé ses études à l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface, elle a quitté le Manitoba pour Montréal à 20 ans pour continuer sa carrière bilingue avec le CNR. Elle a ensuite épousé Jean Benoist, anciennement de Saint-Boniface, et élevé sa famille à Montréal et à Chambly (Québec).

Jacqueline a fait des études en voix avec deux professeurs réputés, Isaurel et Diamant. Elle a travaillé comme adjointe administrative au directeur général de la Place des Arts. Au moment de prendre sa retraite en 1981, elle occupait le poste de directrice du département d'opéra.

Jacqueline était une épouse, mère et grand-mère dévouée, et une amie tout à fait spéciale dans son quartier. Elle a touché beaucoup de gens et nous manquera beaucoup.

La messe de la Résurrection a été présidée par son frère, le père Maurice, à l'église catholique Saint-Joseph de Chambly, le 25 septembre 1995 à 11 h. L'enterrement des cendres a suivi.

La famille de Jacqueline désire remercier tous les amis pour l'expression de leurs condoléances.

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction;
Photo: 15 $

Lucien Edouard Nayet

Lucien Edouard Nayet, né à Hézecques dans le Pas-de-Calais en France le 27 mai 1905, époux de feue Claire Pingrenon de Matringhem dans le Pas-de-Calais, est décédé à Saint-Pierre-Jolys au Manitoba le 2 octobre 1995.

Outre son épouse, il fut précédé dans la mort par ses parents: François Edouard et Marie, par ses frères Raoul et Eloi, par son fils Raoul et par son petit-fils Jean-Philippe. Il laisse dans le deuil ses enfants et leur conjoint: Marie-Bernadette et Gérard (Boudry), Lucien et Marie-Cécile, Béatrice épouse de feu Raoul, Roger et Françoise, Gilles et Geneviève, Anne-Marie et Jean-Claude (Pierre), ainsi que ses 29 petits-enfants et ses 15 arrière-petits-enfants.

Nous remercions très chaleureusement le personnel de l'Hôpital De Salaberry pour son dévouement, sa compréhension et son professionalisme.

En lieu et place de fleurs, un don à la: De Salaberry Hospital Guild, C.P. 66, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0, serait apprécié.

Gens d'ici

De Saint-Pierre à Ottawa

«Je ne partirai pas avant d'avoir trouvé quelqu'un pour me remplacer», assure la directrice du Centre médico-social De Salaberry, Marie Gauthier-Richardson. Celle qui vient tout juste d'accéder à ce poste, il y a environ six mois, doit déjà repartir.

Originaire du petit village de Saint-Labre, Marie Gauthier-Richardson a toujours habité au Manitoba. Maintenant, c'est la grande aventure qui l'attend puisqu'elle ira rejoindre, «probablement en novembre», son époux qui vient d'être transféré au service d'incendie de la ville d'Ottawa. Il faut dire que le nouveau couple, dont le mariage a eu lieu cet été, ne s'attendait pas du tout à tous ces rebondissements.

La directrice veut donc que les changements entrepris au Centre soient plus ou moins terminés et entre bonnes mains avant de s'envoler pour la capitale nationale. «Nous sommes en train de finir la construction du nouvel hôpital et les patients vont être déménagés dans à peu près un mois», dit-elle.



Marie Gauthier-Richardson.

Marie Gauthier-Richardson a toujours eu un intérêt dans le domaine de la santé. Elle raconte qu'elle a fait ses débuts en tant qu'aide-infirmière à la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes où elle a travaillé pendant environ cinq ans. Elle complète actuellement un baccalauréat en sciences infirmières. Elle a aussi suivi des cours en administration à l'Université de Winnipeg.

«Quand j'arriverai à Ottawa, j'aimerais d'abord terminer mon baccalauréat et ensuite j'aimerais poursuivre mon travail dans le secteur de la santé», affirme-t-elle.

Marie Gauthier-Richardson estime que les réformes entreprises dans le domaine des soins de santé arrivent à point. Elle admet qu'il ne sera pas toujours facile de s'adapter mais, qu'en définitive, ce sera positif. «Il est à peu près temps qu'on examine nos dépenses. Aussi, les coupures vont nous obliger à travailler davantage ensemble, en équipe.»

C'est donc avec anticipation que la directrice du Centre médico-social De Salaberry se prépare à partir pour la capitale nationale où elle habitera dans un quartier francophone. Marie Gauthier-Richardson avoue que «c'est un peu énervant» et que ça lui fait de la peine de quitter sa province natale. «J'aime bien les petits villages et les petites communautés. Ça va être très difficile de quitter le Manitoba. Toute ma famille est ici», conclut-elle.

Carole THIBEAULT

SOCIÉTÉ

Marc Desjardins en mission en Haïti

On étaient accueillis en héros

En juin dernier, Marc Desjardins rentrait à la maison après une «journée de travail» qui avait duré... dix mois. Cet ingénieur qui détient le grade de major dans l'armée canadienne s'était porté volontaire pour une mission en Haïti, où il a travaillé à la préparation de camps qui devaient loger plus tard les soldats des forces de la paix de l'ONU.



photo: Sylviane Lanthier

Marc et Josée Desjardins en compagnie de leurs enfants Geneviève et Maxime. Au-dessus d'eux, des tableaux souvenirs du séjour de Marc en Haïti.

«Je travaillais pour le quartier général des Nations unies, raconte-t-il. Nous devions définir le plan d'intervention des forces de la paix, soit le nombre de soldats nécessaire et où les poster. Après quoi, il fallait dire combien de camps on devait construire et planifier tout ce que ça prend comme matériel: toilettes, douches, cuisine, routes, cabanes, etc.»

Ingénieur pour le commandement aérien de la base de Winnipeg, Marc Desjardins est habitué à ce type de planification. «Je m'occupe de tout ce qui a à voir avec le génie civil, explique-t-il. J'envoie aussi des ingénieurs supporter des opérations partout dans le monde. En 1992, je suis allé en Floride à la suite de l'ouragan Andrew.»

Arrivé en Haïti une semaine après l'invasion de l'armée américaine, Marc Desjardins a pu constater de grands changements en dix mois. «Par exemple, quand on est arrivés dans le centre-ville de Port-au-Prince, ça puait et il y avait des vidanges sur le bord des rues. Les Américains ont tout nettoyé.»

Dix mois plus tard, non seulement la ville était plus propre, mais aussi plus sécuritaire. «Je n'ai jamais eu peur, relate Marc Desjardins. Je marchais dehors là-bas comme je me promène à Winnipeg. J'ai parlé avec des gens de l'ONU qui étaient là un an auparavant, au plus fort du règne de la terreur, alors qu'on trouvait régulièrement des cadavres sur le bord des routes le matin. Je me souviens d'une personne qui m'a dit, après qu'on soit arrivés, qu'elle n'en revenait pas de pouvoir sortir le soir sans avoir peur.»

Le but de la mission de l'ONU en Haïti: fournir un environnement sécuritaire et une situation stable pour permettre la tenue des prochaines élections. Des policiers étrangers, dont certains viennent de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), sont aussi sur place pour collaborer à un programme de formation d'une force de police haïtienne capable de fonctionner dans le respect des droits et sans avoir recours à la corruption.

Huit camps pouvant loger entre 100 et 500 soldats ont donc été construits sur le territoire haïtien, sans compter les deux autres bâtis par les Américains. «Ce déploiement de forces permet de faire des patrouilles un peu partout et de nous faire voir. Ça entraîne un sentiment de sécurité chez les gens et permet de contrôler les intentions malhonnêtes de certains.»

Pour les soldats, c'est une mission relativement facile sur le plan personnel, parce que les Haïtiens ont accueilli en héros les soldats étrangers.

Mais les missions des Nations unies ne reçoivent pas toujours un accueil aussi chaleureux et leurs actions ne remportent pas toujours les succès escomptés. Ces missions de paix sont de plus en plus constestées.

Quand il pense aux Nations unies, qui célèbrent leurs 50 ans cette année, Marc Desjardins estime tout de même que l'organisme deviendra de plus en plus impliqué dans les conflits mondiaux. «L'ONU est une grosse machine qui doit répondre aux préoccupations de 180 pays, mais elle s'améliore avec le temps. Les échecs des missions entraînent un sentiment de déception chez les soldats, mais pas d'amertume parce qu'on sait qu'on a quand même fourni quelque chose.

«Avant, l'ONU intervenait quand les guerres étaient terminées et c'était beaucoup plus facile. Maintenant, on arrive en temps de guerre. Les enjeux ne sont pas les mêmes, ça demande d'être plus efficace et plus opérationnel.

«Mais ces missions donnent aux nations la possibilité de demander de l'aide et les soldats sont plus prêts à se déployer rapidement que ne le seraient des civils. L'armée a un système de commandement et de contrôle efficace; on peut être envoyés n'importe où, s'organiser et fonctionner rapidement.»

Reste qu'après dix mois, «c'est super plaisant d'être revenu à la maison» et de reprendre le train-train de la vie familiale. Surtout que dans la maison qu'on lui avait allouée, une maison assez luxueuse, il n'y a pas eu d'eau chaude pendant trois mois!

Sylviane LANTHIER

La vie sans mari

Le stéréotype de la femme du militaire qui s'étiole pendant que son mari soldat est parti en mission, c'est une image que Josée Desjardins n'achète pas. «Il y a une vie après, lance-t-elle. Même si c'est difficile, tu t'organises et tu fonces!»

Les volontaires et leurs conjointes ou conjoints doivent rencontrer un travailleur social avant de prendre la décision de partir, pour bien évaluer les retombées possibles d'une mission sur leur vie familiale.

Les premiers mois sont difficiles à traverser, mais chemin faisant, on s'ajuste à ce nouveau rythme, surtout si on reçoit de son entourage aide et compréhension. «J'étais super bien entourée au travail, raconte Josée Desjardins. Les gens savaient ce que je traversais.» À l'école, les enfants avaient l'aide d'une conseillère avec qui ils pouvaient déverser leur trop-plein. «Ils ont pris énormément de maturité.»

Tous les samedis matin, la famille attendait l'appel téléphonique de Marc Desjardins. «Josée me disait quand elle avait des difficultés avec les enfants; je leur écrivais des lettres pour leur parler à eux aussi.»

L'armée a fourni la possibilité de deux rencontres familiales pendant ces dix mois; la première a eu lieu en Haïti, où les enfants ont pu voir où leur père travaillait et dans quelles conditions les Haïtiens vivaient. «C'est une expérience qui va les marquer pour la vie», croit Josée.

Josée se souvient des soirées vidéos passées avec ses enfants: «On louait deux, trois vidéos et on les regardait à la file.» Pour la famille Desjardins, cette expérience, pour difficile qu'elle a été par moments, a tout de même contribué à renforcer les liens. «Ç'a changé mes priorités, explique Josée. Je veux passer le plus de temps possible en famille. Mais il faut aussi que je réapprenne à déléguer!», lance-t-elle avec le sourire.

S. L.



Bonjour!

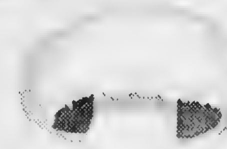
Ah, que c'est bon de manger des légumes et des fruits frais! La journée de l'Action de grâces tombe en plein au moment où on apprécie les cadeaux qui nous viennent de la terre. Remercions Dieu pour toute cette bonne nourriture!

Bicolo

Regarde ces légumes et ces fruits. Certains sont en entier, d'autres sont coupés. Avec un crayon, rejoins les légumes ou les fruits entiers avec les morceaux qui leur appartiennent.







LA VÉGÉ-VOITURE

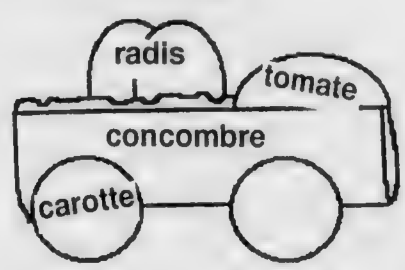
Voici une bonne recette que tu peux faire avec l'aide de ta mère ou de ton père.

Il te faut ces ustensiles:

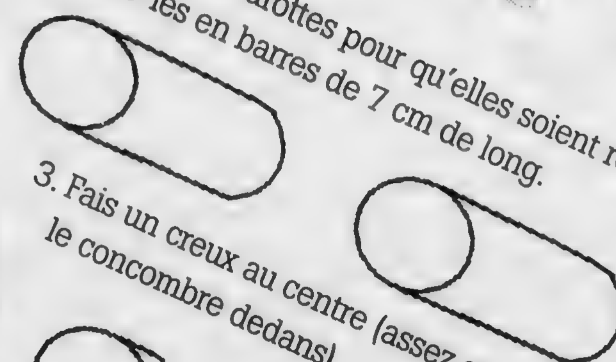
• 1 éplucheur • 1 petit couteau • 1 petite cuillère • 1 cuillère à soupe

Et ces ingrédients:

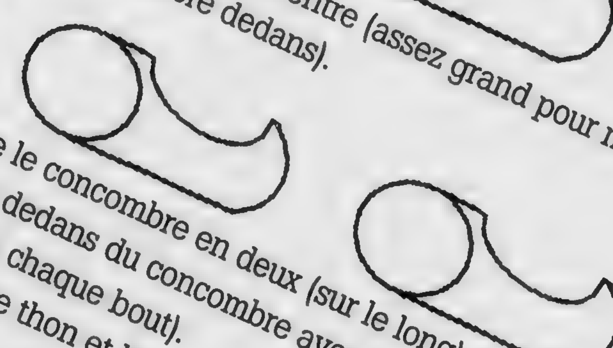
- 1 concombre qui mesure 15 cm *(la carosserie)*
- 4 petites carottes *(les roues)*
- 4 radis *(les passagers)*
- 1 petite tomate *(le capot)*
- La moitié d'une boîte de thon
- 1 cuillerée à soupe de mayonnaise



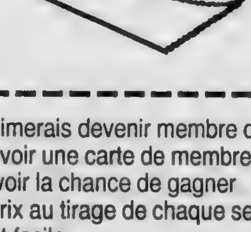
1. Épluche tes carottes pour qu'elles soient rondes.
2. Coupe-les en barres de 7 cm de long.



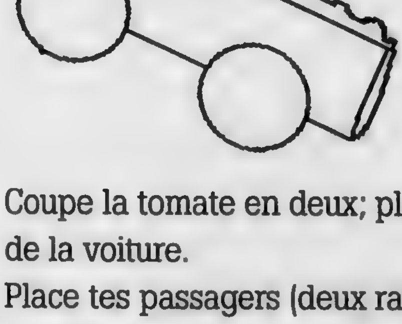
3. Fais un creux au centre (assez grand pour mettre le concombre dedans).
4. Coupe le concombre en deux (sur le long).
5. Vide le dedans du concombre avec ta cuillère (laisses-en un peu à chaque bout).



6. Mélange le thon et la mayonnaise dans un petit bol.

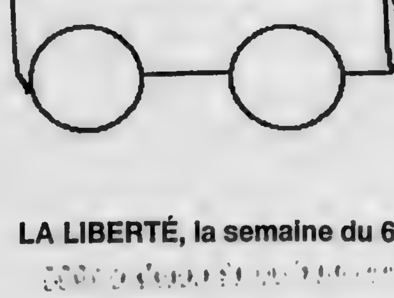


7 Place ton concombre sur les deux barres de carottes.
8. Remplis le concombre avec le mélange de thon.



9. Coupe la tomate en deux; place la moitié au devant de la voiture.
10. Place tes passagers (deux radis) dans la voiture.

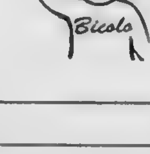
Et voilà! On roule (ou plutôt, on bouffe!)



Tu as assez d'ingrédients pour faire une végé-voiture pour ton petit frère ou ta petite sœur. Un beau cadeau!

Gagnant du tirage de la semaine: Sébastien Parent nº 11609, Saint-Boniface

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine? C'est facile.
Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal : __________ **Âge:** ___

QUIZ

C'est l'Action de grâces!



QUESTIONS

1. Qu'est-ce que la fête de l'Action de grâces?

2. À quand remonte la fête de l'Action de grâces?

3. Quand célèbre-t-on l'Action de grâces?

4. D'où vient la corne d'abondance qui symbolise l'Action de grâces?

5. Pourquoi mange-t-on de la dinde à l'Action de grâces?

6. D'où viennent les canneberges qui accompagnent la dinde?

7. Pourquoi voit-on souvent la citrouille dans les décors d'Action de grâces?

RÉPONSES

1. C'est une fête de remerciement pour l'abondance de nourriture que nous offre la terre.

2. En Amérique du Nord, cette fête remonte à l'an 1621. La première célébration a eu lieu au Massachusetts aux États-Unis. Les Amérindiens avaient montré aux Pèlerins comment récolter les fruits et les légumes. Afin de rendre grâce à cette récolte, ces derniers ont organisé un grand festin. Les festivités ont duré trois jours. Ils avaient aussi organisé un défilé et des jeux compétitifs. Au Canada, on a fêté l'Action de grâces pour la première fois à Halifax en 1763 et en Ontario en 1816.

3. Le président des États-Unis a proclamé annuellement cette fête qui a lieu le quatrième jeudi du mois de novembre. Depuis 1957, au Canada, la fête a été fixée au deuxième lundi d'octobre.

4. La corne d'abondance provient d'un mythe grec que voici: Amalthea était la chèvre qui allaitait l'enfant de Zeus. Elle décide un jour de casser une de ses cornes, de la remplir de fruits et de fleurs, et de l'offrir à Zeus. Pour démontrer sa gratitude, Zeus fixe l'image de la chèvre dans le ciel dans la constellation du Capricorne. Voilà pourquoi la corne représente la gratitude et l'abondance de la terre.

5. L'histoire rapporte que le gouvernement américain avait envoyé quatre de ses hommes à la chasse. Ils sont revenus avec assez de dindes sauvages pour nourrir les Pèlerins pour une semaine. On découvre alors que la viande est très tendre étant donné que cette volaille se nourrit surtout d'insectes, de grains, de baies et de plantes.

6. La légende veut qu'un sorcier amérindien ait jeté un sort à un ministre du culte en l'enfonçant dans des sables mouvants. Le sorcier se vante du pouvoir de sa médecine; le ministre, de la supériorité de sa religion. Afin de régler le conflit, le sorcier se jette aussi dans les sables mouvants et propose que celui qui résistera sera le gagnant. Le ministre reçoit régulièrement une baie rouge que lui apporte une colombe. Le ministre a brisé le sort car le sorcier, affamé, s'est effondré. Lors de cette aventure, une baie tombe sur le sol, prend racine et se multiplie. La plante rose ressemble énormément à la tête d'un grand oiseau échassier, la grue. Les Pèlerins décident donc de nommer la baie rouge «crane berry» d'où vient le terme anglais «cranberry».

7. Simplement parce que le maïs, les fèves et les citrouilles étaient les trois principales récoltes des Amérindiens à l'époque.

Carole THIBEAULT

Source: Pistes pédagogiques des fêtes culturelles: l'Action de grâces, d'Hélène Chayer.,Conseil des écoles séparées catholiques du district de Nipissing.

Recette

Chaudrée de poisson

1/3 tasse d'oignon haché
1 c. à table de beurre
1 tasse de pommes de terre crues pelées, en cubes (2 moyennes)
1/2 tasse de céleri haché
1 1/2 d'eau
1 filet de poisson blanc, frais ou congelé (coupé en morceaux)
sel et poivre au goût
1 1/2 tasse de lait
1 petite boîte de maïs en grains, en conserve

- Dans une casserole, faites revenir les oignons dans le beurre jusqu'à ce qu'ils soient ramollis (environ 2 minutes).
- Ajouter les pommes de terre et le céleri.
- Ajouter l'eau froide et cuire jusqu'à ce que les légumes soient cuits mais encore un peu fermes.
- Ajouter le poisson.
- Ajouter le sel et le poivre.
- Cuire à feu doux jusqu'à ce que le poisson s'émiette facilement (environ 15 minutes).
- Ajouter le lait et le maïs en grains et faire chauffer sans faire bouillir.
- Pour réfrigérer les restes du potage, refroidir d'abord pendant une heure.

Rendement: 2 portions

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées

DIVERS

ENSEIGNANTE DIPLÔMÉE offre des cours de français privés ou semi-privés, communication orale, grammaire, correction de travaux. Julye au 256–9355.
211-
LABOURAGE DE JARDIN: Sacs de fumier à vendre, excellent service, appelez au 255—8422.
215-
GARDERIE FAMILIALE: Du lundi au vendredi, temps plein ou partiel. Bonne référence. Appelez au 237–6761.
220-
CUISINIER: 14 ans d'expérience aimerait travailler pour communauté, institution ou maison de retraités, à Saint-Boniface ou environ. Excellentes références. Envoyez vos noms et adresses à Dossier #224, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
224-
TUTEUR: Enseignant certifié, 5 ans d'expérience. Spécialisé en français, anglais, sciences humaines au secondaire et intermédiaire. Appelez Marc au 231–0876.
226-
DIVERS: Enfin, des draps santé au Manitoba, comme ceux du Québec. Variété de couleurs et de grandeurs. Beaux cadeaux pour Noël. Composez le 237–1988.
227-

RECHERCHE

À LA RECHERCHE D'UNE GARDIENNE: Deux enfants (âge 3 1/2 et 2 ans) pour venir chez moi, temps partiel de 15 h à 24 h et 7 h à 16 h (dépendant de votre horaire), bilingue où français préféré, références nécessaires, reçu préféré. Tél.: 237–6801.
196-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: 74, rue Des Meurons, 81 900 $, maison en excellent état, 1 162 pi², lot de 44 x 138 pi, près des autobus et terrains de golf. 233–1294 ou 253–5241
210-
À VENDRE: Plage Albert, chalet moderne, 3 chambres à coucher, 400 pi. de la plage, une aubaine. Seulement 34 000 $, L.T.D. Realty. Omer au 237–1476.
219-
À VENDRE: Maison d'un étage et demi à Saint-Boniface, tout près de la Fourche. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, grande cuisine, air climatisé, grand garage avec porte automatique, nouveau toit. 65 000 $. 654–4421.
223-
À VENDRE: Maison de 2 chambres à coucher qui fait face au Collège de Saint-Boniface. Inclus dans la vente sont: laveuse, sécheuse, frigo et poêle. 65 000 $. 237–3270.
228-



À VENDRE: Saint-Boniface, 79 900 $. Maison bien entretenue de deux chambres à coucher. Grand salon et salle à manger. Nouvelle cuisine, Plancher de bois franc, deux salles de bain. Sous-sol avec chambre familiale et chambre à coucher. Lot de 66 x 122. Haddon Hall R.E. LTD 897–4249.
232-

À LOUER

À LOUER: 201, Des Meurons. Grand appartement de 2 chambres à coucher, système de sécurité, grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, Libre le 1er octobre ou le 1er novembre. 525 $/mois stationnement inclus. 228–3005 ou 237–6428.
199-
À LOUER: Parc Windsor, du 1er janvier au 30 avril, bungalow entièrement meublé, garage. Raison: vacances d'hiver, 495 $ par mois plus chauffage et électricité. Personne responsable seulement. 253–5596.
216-
À LOUER: Rue Dumoulin. Grande garçonnière meublée pour non-fumeur tranquille. 275 $. 233–2171.
217-
À LOUER: Rez-de-chaussée et sous-sol de maison, patio. 186, rue Despins, près du Collège, très propre, 664 $ par mois. 237–9756.
218-
À LOUER: Garçonnière et appartement d'une chambre à coucher, propre et tranquille, idéal pour étudiant, près du collège et autobus. 285 $ et 310 $ plus hydro et stationnement. 235–0399.
225-
À LOUER: 172, promenade Enfield. App. moderne d'une chambre à coucher, libre immédiatement. Autre appartement d'une chambre à coucher. Libre le 15 novembre ou le 1er décembre. 233–2072.
229-
À LOUER: Appartement meublé d'une chambre à coucher. Libre immédiatement. 350 $ par mois inclus électricité, gaz et câble. 374, Horace. 237–7823.
230-
À LOUER: Rez-de-chaussée d'une maison, sur terrain de la rivière Rouge. Deux chambres à coucher. Accès à la buanderie. Garage. Services compris. 575 $ par mois. Libre le 1er novembre. Tél.: 237–9958.
213-
À LOUER: 245, Provencher. Bail pour six mois (2 semaines gratuites) ou 12 mois (13e mois gratuit). 233–0198. SVP appelez avant de visiter. Appelez entre 10 h et 17 h.
233-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231–1333**
Fax: **237–0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

185, boulevard Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0040
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main — Tél.: 942–0391
pièce 1900 — Ligne directe: 944–2637
Winnipeg (Man) — Fax: (204) 957–1790
R3C 3Z3

SERVICES

Tax Depot™
196, rue Goulet
949-3666
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre

Encouragez nos annonceurs!

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237–3319

Appeal GRAPHICS INC.
• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

SERVICES

MAGIC TOUCH
AUTO BEAUTY CENTRE
Spécialités:
- polissage et protection de peinture;
- shampooing intérieur;
- protection des tissus intérieurs;
- protection contre la rouille;
- lavage minutieux;
- remplacement de vitres (AUTOPAC)

Prise en charge et retour de votre voiture à Saint-Boniface et Winnipeg.
100, rue Austin N.
(à l'angle de Sutherland)
Tél: 944–1842 Cell: 981–9528
Jean Forest, prop.

Cet espace est à votre disposition!
237–4823

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Paul Filteau-Gobeil, Président
Carole LaRoche, Infirmière licenciée
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET
Monuments
Troisième génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers de présenter
DR GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Recyclez ce journal!

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____

Le Journal des jeunes

Volume 7, nº 3 55¢
Saint-Boniface (MB),
6 au 19 octobre 1995

Entre nous

Un peuple en danger

Depuis 1973, le gouvernement canadien et les provinces ont dépensé des millions de dollars pour régler les revendications territoriales des Amérindiens.

C'est beaucoup et c'est peu de choses. Peu de choses quand on se rappelle que la présence européenne en Amérique du Nord a entraîné la quasi-disparition de tout un peuple.

Disparition physique d'abord, causée surtout par les maladies. Au 17e siècle, la population des Hurons a diminué de moitié en une dizaine d'années. Au début du 19e siècle, les Haidas des îles de la Reine-Charlotte, en Colombie-Britannique, étaient environ 8 000. À la fin du siècle, ils n'étaient plus que 800.

La disparion des Amérindiens est également culturelle. Ce peuple autrefois fier, socialement et spirituellement équilibré, jouissant de la nature sans la posséder, est aujourd'hui en pleine détresse.

Son dernier espoir de survie passe par l'autonomie. Un terme technique et juridique qui signifie simplement prendre en main son destin, vivre selon sa nature et sa culture.

Cette autonomie, le gouvernement fédéral la promet depuis des années, sans la mettre en œuvre.

En attendant, le seul choix qui s'offre aux Amérindiens, c'est l'assimilation ou la misère.
Ils ne méritent ni l'une ni l'autre.

Laurent GIMENEZ

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Adresse postale: Le Journal des jeunes, comptoir postal Marion, C.P. 47007, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Téléphone: (204) 235-0248
Télécopieur: (204) 235-0248

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Simone Hébert-Allard

Courrier de deuxième classe
Enregistrement no 8399.

Amérindiens

Les oubliés



Le chef cri Poundmaker vers 1886.

Ces derniers mois, des groupes d'Amérindiens ont occupé des terrains privés au Québec, au Nouveau-Brunwick, en Ontario et en Colombie-Britannique. La police est intervenue à plusieurs reprises pour les déloger. Quelques coups de feu ont même été tirés.

Les rebelles amérindiens affirment que ces terres leur appartiennent. Ils s'appuient sur des traités conclus entre leurs ancêtres et les Blancs il y a plus de cent ans.

Les premiers Canadiens

Lorsque les Européens sont arrivés en Amérique du Nord il y a environ 500 ans, les peuples amérindiens vivaient déjà sur cette terre depuis des milliers d'années.

En 1763, le roi d'Angleterre, George III, a reconnu solennellement les droits des premiers habitants du Canada. Dans sa **Proclamation royale**, il affirmait que tous les territoires situés à l'ouest du Québec appartenaient aux Amérindiens.



Un groupe de Cris en 1905 en Ontario.

Au cours des 200 ans qui ont suivi, les Amérindiens ont cédé leurs terres aux Blancs en échange de quelques avantages: parcelles de terres réservées à la chasse et à la pêche, versement de sommes d'argent, subventions pour les écoles et la santé, etc.

La plupart du temps, le contenu de ces ententes figure dans des **traités** signés par les Amérindiens et les Blancs entre 1763 et 1921. Mais dans certains cas, les Amérindiens ont été dépouillés de leurs terres sans même qu'on leur demande leur avis.

Des traités ambigus

La signature des traités territoriaux a eu des conséquences catastrophiques pour les Amérindiens. Aujourd'hui, ils ne possèdent plus que quelques miettes du territoire canadien. Et la plupart d'entre eux vivent dans la misère.

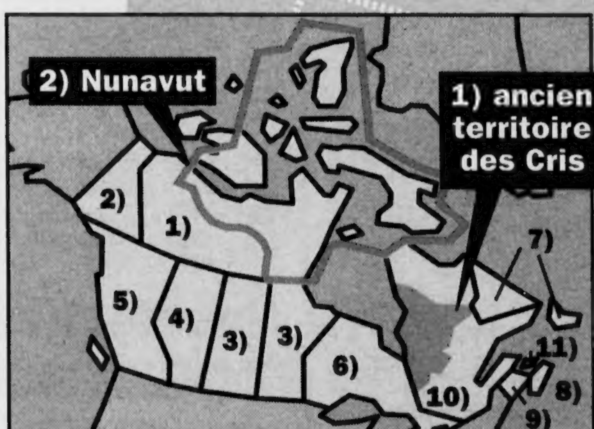
D'après les historiens, les Amérindiens des siècles passés ne comprenaient pas vraiment la signification des traités. Dans leur esprit, il s'agissait simplement d'établir des liens d'amitié et de collaboration entre deux peuples égaux.

Mais les Blancs, eux, avaient d'autres objectifs: prendre le contrôle de tout le territoire (ce qu'ils ont réussi à faire); et assimiler les Amérindiens en les parquant dans des réserves et en leur imposant une éducation chrétienne.

Des injustices à réparer

Au début des années 1970, le gouvernement canadien a finalement reconnu que des injustices avaient été commises envers les Amérindiens. Il a alors entamé des négociations avec eux afin de trouver des moyens de leur rendre justice.

En l'espace de 20 ans, 142 nouvelles ententes ont été conclues. Plusieurs groupes amérindiens ont repris possession de leurs terres ancestrales. On leur a également versé des millions de dollars en compensation.



Pourcentage d'Amérindiens dans chaque province:
1. Territoires-du-Nord-Ouest: 56,5 %; **2.** Yukon: 18,8 %; **3.** Manitoba/Saskatchewan: 7,8 %; **4.** Alberta: 4,15 %; **5.** Colombie-Britannique: 4 %; **6.** Ontario: 1,7 %; **7.** Terre-Neuve: 1,7 %; **8.** Nouvelle-Écosse: 1,6 %; **9.** Nouveau-Brunswick: 1,3 %; **10.** Québec: 1,2 %; **11.** Île-du-Prince-Édouard: 0,1 %.

Voici deux des ententes les plus importantes:

1) Convention de la Baie James, Québec, 1975

Les Indiens cris ont cédé leurs terres ancestrales au gouvernement québécois, qui en avait besoin pour construire des barrages hydroélectriques. Le territoire concerné s'étend sur plus de 981 000 km², soit 13 fois la taille du Nouveau-Brunswick.

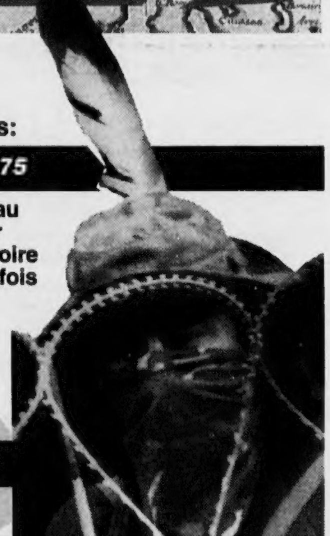
En échange, les 12 000 Cris ont reçu 225 millions de dollars. Ils ont conservé quelques parcelles de terre, ainsi que des droits de chasse exclusifs sur de vastes territoires.

2) Nunavut, Territoires-du-Nord-Ouest, 1993

L'entente a été conclue entre le gouvernement canadien et les Inuit. Elle prévoit la création d'un nouveau territoire, le Nunavut, d'ici 1999. Ce territoire s'étendra sur 2,2 millions de km².

Les quelque 21 000 Inuit vivant dans la région seront propriétaires de 350 000 km². Cela représente plus de la moitié de la superficie du Manitoba.

Ils conserveront leurs droits de pêche et de chasse dans tout le Nunavut, et recevront plus d'un milliard de dollars de subventions.



Un peuple éclaté

Il y a environ 600 000 Amérindiens au Canada, ce qui représente un peu plus de 2 % de la population canadienne. La moitié d'entre eux vivent sur des réserves qui leur appartiennent. Ces réserves sont nombreuses (2 370) mais minuscules. Au total, elles représentent moins de 1 % du territoire canadien.

Aux États-Unis, il n'y a que 298 réserves. Mais elles sont beaucoup plus grandes. La réserve des Navajos, par exemple, est deux fois plus grande que toutes les réserves canadiennes réunies.



À bout de patience



Malgré les ententes conclues ces dernières années, les Amérindiens reprochent aux gouvernements du Canada et des provinces de traîner les pieds. Plus de 330 revendications territoriales sont actuellement à l'étude. Elles n'ont toujours pas été réglées.

À bout de patience, certains groupes autochtones ont occupé illégalement leurs terres ancestrales. C'est ce qui s'est passé dans plusieurs provinces canadiennes cet été.

L'impatience des Amérindiens est motivée par leur situation économique et sociale catastrophique. Exemples:

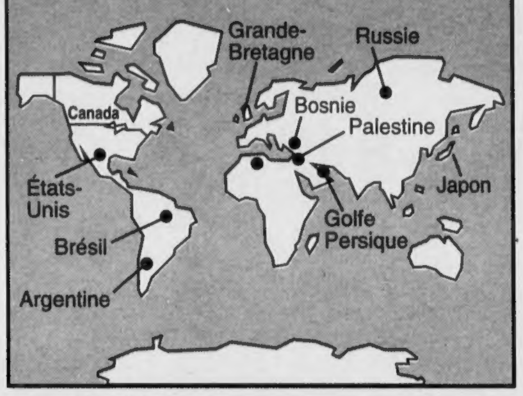
✔ L'espérance de vie des Amérindiens était de 68,5 ans en 1990, soit huit ans de moins que la population en général.

✔ Entre 30 et 90 % des Amérindiens adultes sont au chômage (11 % pour l'ensemble des Canadiens).

✔ Le revenu moyen des Amérindiens représente la moitié du revenu moyen des autres Canadiens.

✔ Il y a deux fois plus de personnes handicapées chez les Amérindiens que dans le reste de la population.

L'actualité dans le MONDE



Jeu de piste

Les mots soulignés dans les articles sont des indices permettant de découvrir le personnage ou l'objet mystère de cette semaine.

Réponse page 4.

D'accord pour vivre ensemble

PALESTINE

Après un an et demi de négociations, les Palestiniens et les Israéliens sont arrivés à un accord sur le contrôle de la Cisjordanie. (➻❶)

Les Palestiniens, qui représentent 90 % de la population, contrôleront un tiers du territoire.

Le deuxième tiers, où vivent 140 000 colons juifs, restera sous le contrôle d'Israël. Le dernier tiers sera dirigé conjointement par les Palestiniens et les Israéliens.

Avant cet accord, la Cisjordanie était gouvernée exclusivement par Israël. (➻❷).

➻ Info Plus

❶ *Les Territoires occupés*

La Cisjordanie, la bande de Gaza et le plateau du Golan ont été conquis militairement par Israël en 1967. Auparavant, ces trois régions appartenaient à la Jordanie, l'Égypte et la Syrie. *(voir carte)*

La Cisjordanie est un petit territoire de 5 678 km², soit l'équivalent de l'Île-du-Prince-Édouard.

Elle est peuplée par un million de Palestiniens et environ 140 000 Juifs. Les Palestiniens parlent l'arabe et pratiquent la religion musulmane. Les Juifs parlent l'hébreu et pratiquent la religion judaïque.

❷ *Israël*

L'État d'Israël a été créé en 1948 en Palestine, une région du Moyen-Orient. Sa raison d'être est d'accueillir les juifs du monde entier.

Israël s'étend sur 20 325 km². Cela représente moins de la moitié de la Nouvelle-Écosse. Le nombre d'habitants est d'environ cinq millions.

La création d'Israël en 1948 a suscité la révolte des Palestiniens qui vivent dans la région depuis des milliers d'années.

Après 40 ans de guerre, les deux peuples ont finalement décidé d'essayer de vivre ensemble.

1) Comment s'appelle le prophète des juifs? Et celui des musulmans? **?**
Réponse page 4.



Territoires occupés par Israël depuis 1967



Il y a encore des tensions entre Israéliens et Palestiniens.

L'autonomie par étapes

L'accord signé le 24 septembre est la deuxième phase du plan d'autonomie palestinienne adopté en 1993.
La première phase a été mise en œuvre en mai 1994. Elle a accordé l'autonomie aux quelque 800 000 Palestiniens vivant dans la bande de Gaza, ainsi que dans la ville de Jéricho, en Cisjordanie.

FLASH INFO

● **Un monstre de la nature** • ***Argentine*** • Deux chasseurs de fossiles amateurs ont découvert les restes d'un dinosaure inconnu jusqu'à présent. Ce carnivore qui vivait il y a 100 millions d'années était encore plus impressionnant que le fameux tyrannosaure. Il mesurait environ 13 mètres de long et pesait de six à huit tonnes.

● **Une facture élevée** • ***Russie*** • Une coupure d'électricité inattendue a failli provoquer une catastrophe à la base militaire de Kola, dans le nord de la Russie. Le système de refroidissement des sous-marins nucléaires ne fonctionnait plus, ce qui aurait pu provoquer une explosion. La compagnie d'électricité a coupé le courant parce que les militaires n'avaient pas payé leurs factures d'électricité!

● **Des armes chimiques sous la mer?** • ***Golfe Persique*** • Selon une compagnie hollandaise spécialisée dans le sauvetage des bateaux, une vingtaine de bateaux irakiens coulés en 1991, pendant la guerre du Golfe, contiennent peut-être encore des armes chimiques.

Les armes imposent la paix

BOSNIE

Après trois ans et demi de guerre, les Serbes semblent enfin prêts à accepter une solution de paix en Bosnie-Herzégovine. (➻)

Le 27 septembre, ils ont conclu une entente avec leurs deux adversaires: les Musulmans et les Croates.

Cette entente prévoit la création de deux républiques autonomes en Bosnie: une contrôlée par les Serbes et l'autre contrôlée par les Croates et les Musulmans.

Ces deux républiques auront à peu près la même taille. Elles ne pourront pas se séparer de la Bosnie-Herzégovine. C'est la première fois que les Serbes acceptent de négocier sérieusement un plan de paix. Deux événements les ont obligé à le faire:

1) Les attaques aériennes de l'OTAN près de Sarajevo au début du mois de septembre. (L'OTAN est une alliance militaire de 16 pays dirigée par les États-Unis).

2) Les récentes victoires militaires des Musulmans et des Croates *(voir carte)*. Les Serbes ne contrôlent plus que 50 % de la Bosnie, contre 70 % à la fin du mois d'août.

Malgré la signature du plan de paix, les combats continuent en Bosnie.



Zone contrôlée par les Serbes
Zone contrôlée par les Croates et les Musulmans
Territoire récupéré par les Croates et les Musulmans début septembre

➻ Info Plus

Les origines de la guerre

Jusqu'en 1992, la Bosnie faisait partie de la Yougoslavie, un pays d'Europe centrale constitué de six républiques.

En avril 1992, les Croates et les Musulmans ont déclaré l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine.

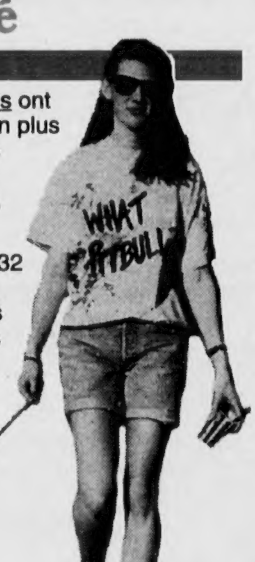
Cette décision a déclenché la révolte des Serbes, qui représentaient environ 30 % de la population. Les Serbes ne voulaient pas se séparer de la Yougoslavie, où vivent des millions d'autres Serbes.

Un drôle de monde!

Attaque à chien armé

ÉTATS-UNIS





Les policiers américains ont constaté que de plus en plus de voleurs utilisent des chiens méchants pour accomplir leurs crimes.

Exemple: en janvier dernier, un homme de 32 ans a dû donner son argent à deux hommes qui le menaçaient avec un pit-bull. Cela n'a pas empêché l'animal de l'attaquer et de le mordre.

Les pit-bulls et les Rotweilers sont les deux espèces les plus utilisées par les voleurs. Ces animaux peuvent peser jusqu'à 60 kg. Pour les rendre plus musclés, leurs maîtres leur font tirer des boulets attachés à des chaînes et les font courir sur des tapis roulants!



Pour les rendre plus méchants, ils leur font manger de la poudre à canon qui leur donne un mal à l'estomac continuel.

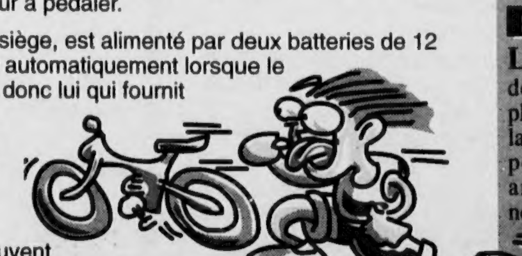
Un moteur à sueur!

JAPON

Depuis environ deux ans, une bicyclette pas comme les autres fait fureur au Japon. Son secret: elle est équipé d'un petit moteur qui aide discrètement le conducteur à pédaler.

Le moteur, placé sous le siège, est alimenté par deux batteries de 12 volts. Elles se rechargent automatiquement lorsque le conducteur pédale. C'est donc lui qui fournit l'électricité.

Le moteur ne remplace pas le pédalage. Il réduit simplement l'effort nécessaire du cycliste. Quant aux sportifs, ils peuvent déconnecter le moteur n'importe quand.



En bref..........

ÉTATS-UNIS . . . .

Le roi (du maïs soufflé) est mort - Orville Redenbacher, dont le visage orne les boîtes de maïs soufflé depuis de nombreuses années, n'est pas un personnage fictif. La preuve: il vient de mourir à l'âge de 88 ans.

GRANDE-BRETAGNE . . . . .

Une vie de chien - Pour tenter de sauver la vie de son chien, Dianne Fanneran a fait appel à quatre tribunaux et a dépensé 75 000 $. L'animal, un pit-bull de six ans, a été condamné à mort en 1991 parce qu'il s'était promené en public sans muselière (c'est interdit en Grande-Bretagne).

ÉTATS-UNIS. . . . .

Chasse aux fauves - Le 21 septembre devait être une journée idéale pour les criminels de Lava Hot Springs, dans l'Idaho. Les policiers étaient en effet occupés à attraper des lions, des tigres et d'autres animaux sauvages qui s'étaient échappés d'un zoo privé. Il a fallu abattre plusieurs animaux.

BRÉSIL. . . . .

La forêt se mange - Au lieu de couper les arbres, mangeons plutôt leurs fruits. C'est le message lancé par des scienfiques brésiliens pour tenter de sauver la forêt amazonienne. Elle contient de nombreux fruits inconnus, bourrés de vitamines et au goût délicieux.

Nos déchets chez nous!

MONDE

Les pays les plus riches du monde se sont mis d'accord pour ne plus envoyer leurs déchets toxiques dans le tiers monde. Cet accord entrera en vigueur le 1er janvier 1998.

À l'heure actuelle, les pays développés envoient une bonne partie de leurs déchets toxiques en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Le recyclage et la destruction des déchets coûtent mois cher dans ces pays car les travailleurs sont moins bien payés. C'est aussi plus facile car les lois anti-pollution sont moins strictes dans le tiers monde.

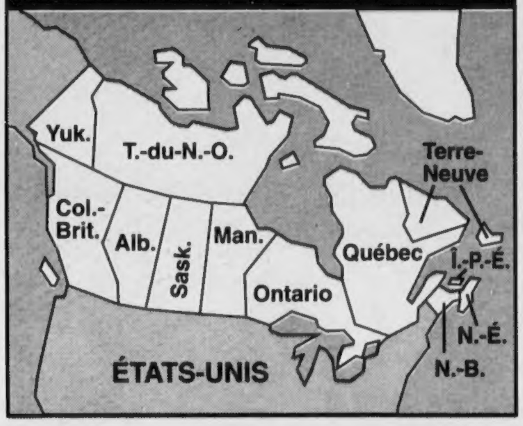
On estime que 400 millions de tonnes de déchets toxiques sont produits dans le monde chaque année.



La majorité des déchets toxiques sont transportés par bateau.

2) Combien le Canada produit-il de déchets toxiques par an: 50 tonnes, 5 000 tonnes ou 50 millions de tonnes? **?**
Réponse page 4.

L'actualité au CANADA



Médaille d'or

L'équipe canadienne a remporté la médaille d'or aux Olympiades internationale de géographie qui ont eu lieu cet été aux États-Unis. Les quatre champions, âgés de 15 ans, sont: :Cameron Barr, (Alberta), Costa Markessinis (Québec), Robin Bates (Nouvelle-Écosse) et Russ Sharpe (Colombie-Britannique). Bravo!

Les cigarettes retrouvent l'affiche

CANADA

Depuis le 21 septembre, les compagnies de tabac ont à nouveau le droit d'annoncer leurs produits dans les journaux et sur les panneaux publicitaires.

En effet, la Cour suprême du Canada, le plus important tribunal du pays, a annulé la loi qui interdisait la publicité sur les cigarettes depuis 1988.

Les juges estiment que cette loi empêchait les compagnies de tabac de s'exprimer librement. (Le droit d'expression est protégé par la Charte canadienne des droits et libertés. ➻❶)

La décision de la Cour Suprême a d'autres conséquences positives pour les fabricants de cigarettes. Ils ont désormais le droit d'annoncer à la radio et à la télévision, ce qui était interdit depuis 1972.



Ils peuvent également imprimer leurs logos sur n'importe quel produit (les tee-shirts et les briquets, par exemple).

Enfin, les messages de prévention sur les paquets de cigarettes ne sont plus obligatoires. (➻❷)

3) Quel pourcentage des Canadiens de 15 à 19 ans sont des fumeurs: 27 %, 35 % ou 52 %? **?**

Réponse page 4.

➻ Info Plus

❶ La Cour Suprême et la Charte des droits et libertés

La Cour suprême, fondée en 1875, est composée de neuf juges nommés par le gouvernement fédéral.

Son rôle est double:

1) Elle peut annuler la décision d'un tribunal si elle juge que le procès s'est déroulé de façon illégale ou que le jugement est injuste.

2) Elle peut annuler une loi, si elle la juge contraire à la Charte des droits et libertés. La Charte contient tous les droits fondamentaux des citoyens (droit d'expression, de religion, etc.). Elle fait partie de la Constitution canadienne depuis 1982.

➻ Info Plus

❷ Les dangers du tabac



✔ Le tabac tue environ 40 00 personnes par an au Canada.

✔ Il est la cause principale du cancer du poumon. Il favorise également les maladies respiratoires et cardiaques.

✔ Aux États-Unis, la fumée du tabac provoque la mort d'environ 3 000 non-fumeurs chaque année.

✔ On compte 8 millions de fumeurs au Canada, soit environ 30 % de la population.

FLASH INFO

● **Des armes à l'école** • *Manitoba* • La police de Winnipeg a réussi à empêcher une bagarre très dangereuse entre deux bandes de jeunes à l'école Daniel McIntyre. L'un des jeunes avait apporté un sac rempli de bâtons de baseball, de couteaux et de barres de fer.

● **Un parc en danger** • *Alberta* • Selon une récente étude, le parc national de Banff est menacé par le développement touristique. Les ours sont particulièrement affectés.

● **Maison maudite** • *Ontario* • La municipalité de St. Catharines a l'intention de détruire l'ancienne maison de Paul Bernardo, dans laquelle deux adolescentes ont été torturées et tuées il y a quelques années. La maison est en effet devenue un lieu d'attraction pour les touristes et les criminels en tous genres.

● **Record de chaleur** • *Canada* • Le Canada a connu le troisième été le plus chaud du siècle, après ceux de 1994 et 1989. Conséquence: les feux de forêt ont détruit environ 70 000 km² (l'équivalent du Nouveau-Brunswick.).

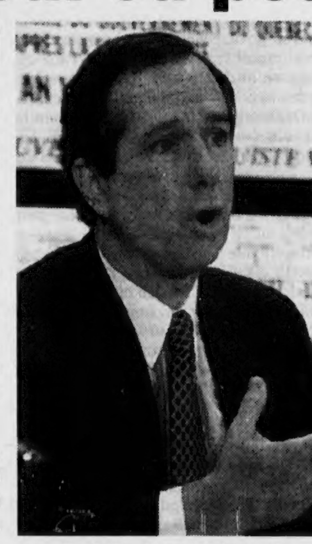
Pour un oui ou pour un non

QUÉBEC

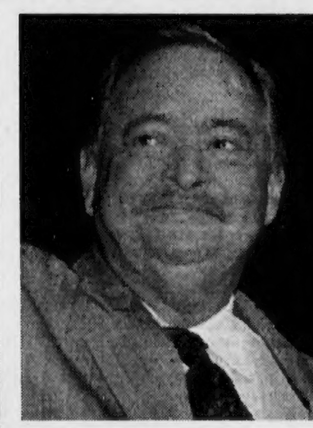
Beaucoup de Québécois sont partagés entre leur désir de former un pays indépendant et leur volonté de garder des liens avec le reste du Canada.

Un référendum à ce sujet aura lieu en principe le 30 octobre. Les Québécois devront répondre à la question suivante: Acceptez-vous que le Québec devienne souverain (indépendant), après avoir offert au Canada une nouvelle entente économique et politique?

Beaucoup de personnes hésitent à répondre oui, parce que rien ne garantit que le reste du Canada acceptera une nouvelle entente. D'ailleurs, on ne sait toujours pas quelle entente sera proposée.



Le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, dirige le camp du «Non».



Le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, dirige le camp du «Oui».

4) Un premier référendum sur l'indépendance du Québec a eu lieu en 1980. Quel était le pourcentage de ouil et de non? **?**

Réponse page 4.

Les derniers sondages

D'après un sondage publié le 30 septembre, 47 % des Québécois ont l'intention de répondre non au référendum sur l'indépendance. 39% ont répondu par oui. 14 % n'avaient pas encore pris leur décision au moment du sondage.

Selon un autre sondage effectué en dehors du Québec, 65 % des Canadiens souhaitent que le Québec reste dans le Canada. Mais si les Québécois décident de se séparer, la majorité des Canadiens estiment qu'ils ne devraient plus avoir le droit d'utiliser le dollar ni le passeport canadien.

Un drôle de pays!

Un concombre à la mer

QUÉBEC



Puisqu'il n'y a plus de morues dans l'Atlantique, pourquoi ne pas pêcher... des concombres? C'est ce que propose un scientifique québécois, Jean-François Hamel.

Les concombres de mer sont en réalité des animaux. Ils appartiennent à la même famille que les oursins et les étoiles de mer. Leur corps mou et allongé leur donne l'allure d'un concombre.

Au Canada, les concombres de mer sont considérés comme non comestibles. Mais les Asiatiques en raffolent! Ils les consomment frits à la poêle, marinés ou même crus. Le meilleur morceau peut se vendre jusqu'à 100 $ le kilo!

D'après certaines études, l'estuaire du Saint-Laurent, près de l'Atlantique, est l'endroit du monde où l'on trouve le plus de concombres de mer. Mais les pêcheurs continuent à bouder ce qui est peut-être le caviar du futur!

Le club des vampires

TERRE-NEUVE

La première section canadienne de la Société transylvanienne de Dracula vient d'ouvrir ses portes à Saint-Jean.



Elizabeth Mille précise que son association n'a pas pour but de réunir les amateurs de sang frais ou les adeptes du satanisme. Il s'agit plutôt d'attirer toutes les personnes qui s'intéressent à la légende de Dracula, y compris les professeurs et les étudiants.

Conte Dracula

En bref..........

QUÉBEC..............

Un ours en or - la future pièce de 2 $ représentera un ours polaire. La Monnaie royale canadienne a choisi cet animal parmi 2 000 projets parce qu'il est un des symboles du Canada. La pièce sera produite à partir de février et remplacera le billet de 2 $.

ONTARIO..............

Les banques très visitées Parmi les 21 pays les plus industrialisés, le Canada est celui dans lequel il y a le plus de vols de banque. Explication: les voleurs emportent peu d'argent (2 900 $ en moyenne) et sont donc obligés de revenir plusieurs fois!

MANITOBA..............

C'est du chinois! - Deux grands magazines canadiens, Maclean's et Toronto Life, ont décidé de lancer une nouvelle édition en chinois. Clientèle visée: les quelque 500 000 personnes d'origine chinoise vivant au Canada.

CANADA..............

Ça travaille fort - Selon une récente étude, le Canada se situe au troisième rang des pays industrialisés en ce qui concerne le nombre d'heures de travail. L'année dernière, les Canadiens ont travaillé en moyenne 36,5 heures par semaine. Les Américains étaient au premier rang, suivis des Japonais.

Le gouvernement déclare la guerre aux motards

QUÉBEC

Le gouvernement du Québec vient de créer une brigade spéciale de 60 policiers pour lutter contre la guerre des motards.



Des policiers à la recherche d'indices.

La rivalité entre les bandes de motards a fait 25 morts en 14 mois au Québec.

Le 21 septembre, trois membres des Rock Machine ont été tués à Saint-Luc, dans la banlieue de Québec. Ils s'apprêtaient à déposer une bombe près d'un local appartenant aux Hell's Angels, une bande rivale. Malheureusement pour eux, la bombe a explosé avant d'être déposée.

Les bandes de motards se livrent une guerre pour le contrôle du trafic de drogue à Montréal, un trafic qui rapporte beaucoup d'argent.

Le gouvernement du Québec a décidé d'agir parce que la guerre des motards commence à faire des victimes dans la population. Au mois d'août, un enfant de 11 ans qui jouait dans la rue a été tué par une bombe.

5) Dans quel pays trouve-t-on le plus de motos? **?**

Réponse page 4.

Le Club des jeunes



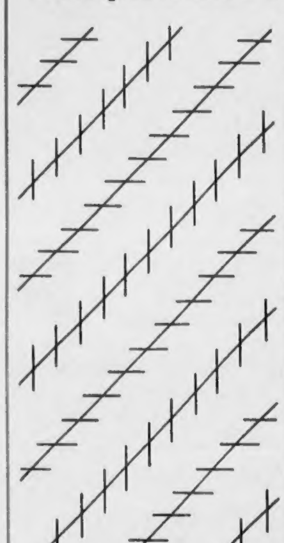
Salut,

Est-ce que tu écoutes la radio? Elle doit sûrement te garder au courant de toutes les chansons les plus populaires. Cette semaine, tu pourras découvrir de nouvelles choses au sujet de la radio, et te divertir en faisant les autres jeux sur la page Club.

Ciao,

Simone

Les longues lignes sont-elles parallèles?



Mathématicien en herbe

Si tu veux émerveiller tes amis par ton intelligence, essaye ceci.

Pense à un numéro, n'importe lequel. Ne choisis pas un chiffre trop élevé parce qu'il va falloir que tu fasses des calculs.

Multiplie ton chiffre par deux. Ajoute 8. Divise par 2. Soustrais le premier chiffre que tu as choisis. La réponse sera toujours 4!

Branché sur la radio!



1 Les ondes électromagnétiques qui permettent la transmission de la radio voyagent à quelle vitesse?

A. 10 00 km/sec **B.** 300 000 km/sec **C.** 1 000 000 de km/sec

2 La loi oblige les stations de radio à s'identifier en ondes toutes les _____

A. 15 mn **B.** 30 mn **C.** 60 mn

3 Une émission AM se fait entendre sur une plus grande distance la nuit que le jour.

A. vrai **B.** faux

4 Quel âge avait Guglielmo Marconi lorsqu'il a envoyé le premier signal radio en 1895?

A. 18 ans **B.** 25 ans **C.** 32 ans

5 Durant les années 1930, la radio a beaucoup diverti et remonté le moral de la population. C'était l'époque de:

A. la Première Guerre mondiale
B. la Deuxième Guerre mondiale
C. la Grande dépression (crise économique)

6 Au cours de cette guerre, la radio était un média très important pour la population. De quelle guerre s'agit-il?

A. la Première Guerre mondiale
B. la Deuxième Guerre mondiale
C. la Guerre civile des États-Unis

7 En 1947, les scientifiques des laboratoires téléphoniques Bell ont développé un élément important pour la diffusion de la radio. De quoi s'agit-il?

A. la diode **B.** le haut-parleur miniaturisé **C.** le transistor

8 Les ondes de la lumière voyagent _______ vite que les ondes de la radio.

A. aussi **B.** plus **C.** moins

9 En 1919, le premier permis radiophonique canadien a été émis au coût de un dollar. En 1928, combien y avait-il de postes de radio canadiens?

A. 40 **B.** 60 **C.** 80

Un animal à tout faire?

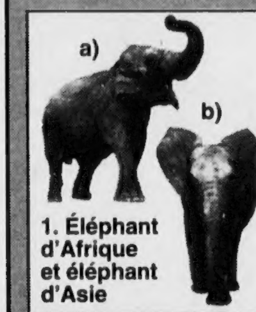
Tente de deviner de quel animal il s'agit d'après les indices.

1. On utilise la cornée de ses yeux pour la transplantation dans les yeux humains.
2. Sa viande est semblable au veau. Elle contient moins de gras que le poulet, moins de cholestérol que la dinde et la moitié des calories du boeuf.
3. Une paire de ces animaux vaut environ 40 000 $.
4. Cet animal peut courir jusqu'à 65 km/h.
5. Ses plumes font d'excellents outils pour nettoyer des équipements de haute technologie.
6. Les écailles de ses pattes et ses ongles d'orteils servent à nettoyer les bijoux.
7. Sa peau fournit un cuir idéal pour fabriquer des bottes.
8. On peut faire 15 omelettes avec un seul de ses oeufs.

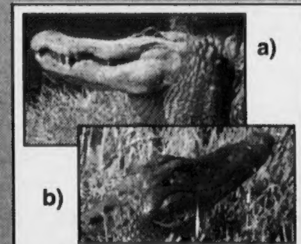


Qui est qui?

Tout le monde est capable d'identifier Tintin et Milou ou Laurel et Hardy. Mais c'est plus difficile quand il s'agit d'un chameau et d'un dromadaire, ou d'un crocodile et d'un alligator. Essaye quand même.



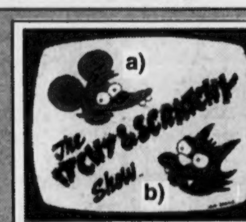
1. Éléphant d'Afrique et éléphant d'Asie



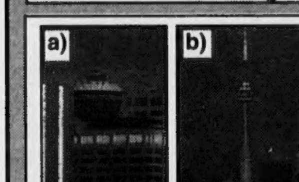
2. Crocodile et alligator



3. Betty et Veronica



4. Itchy et Scratchy



5. Tour du CN (Toronto) et tour de Calgary



6. Ren et Stimpy



7. Chameau et dromadaire

De toutes les couleurs

Tente de placer la couleur appropriée dans chacune de ces expressions. Les couleurs sont rouge, jaune, vert ou bleu.

1. Il voit _______ lorsqu'elle lui parle de son bateau qu'on lui a volé.
2. En politique, les candidats _______ promettent de s'occuper de l'environnement.
3. Un nouveau venu dans une équipe est reconnu comme étant un _______.
4. À cause de la maladie, sa peau semble tirer sur le _______.
5. Lorsqu'on prend des vacances à la campagne, on se met au _______.
6. Malgré tous ses efforts pour économiser de l'argent, son compte en banque est toujours dans le _______.
7. Toujours énergique, ce vieil homme est _______ pour son âge.
8. Les bruits suspects lui ont donné une peur _______.
9. Quand le jeune garçon a échappé l'oeuf sur son espadrille, il s'est mis à rire _______.
10. Un numéro______ nous permet de téléphoner sans frais à une entreprise.
11. Dans les années 1920, les communistes étaient souvent traités de _______s.



12. On dit que les personnes nées d'une famille noble ont le sang _______.

Réponses:
Branché sur la radio: 1-B; 2-C; 3-A; 4-A; 5-C; 6-B; 7-C; 8-A; 9-B. **Lignes parallèles:** malgré les apparences, elles sont toutes parallèles. **Qui est qui?:** 1. a) éléphant d'asie, b) éléphant d'Afrique; 2. a) alligator, b) crocodile; 3. a) Veronica, b) Betty; 4. a) Itchy, b) Scratchy; 5. a) tour de Calgary, b) tour du CN; 6. a) Ren, b) Stimpy; 7. a) dromadaire, b) chameau. **De toutes les couleurs:** 1-rouge; 2-vert; 3-bleu; 4-jaune; 5-vert; 6-rouge; 7-vert; 8-bleue; 9-jaune; 10-vert; 11-rouge; 12-bleu. **Un animal à tout faire?**: l'autruche.

? 1) Prophète des Juifs: Abraham; prophète des musulmans: Mahomet; 2) 50 millions de tonnes; 3) 27 %; 4) Non: 60 %; oui: 40 %; 5) Au Japon (plus de 27 millions en 1985).
Jeu de piste: le réalisateur de cinéma Steven Spielberg.